VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 12 JUIN 1935 — NUMERO 5

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LORD BYNG DE VIMY EST MORT

L'ancien gouverneur général du Canada est décédé à la suite d'une opération, à l'âge de 72 ans et neuf mois —Carrière de soldat

Thorpe-le-Soken, Essex, (Anglet.) —Le vicomte Byng de Vimy, qui fut gouverneur général du Canada de 1921 à 1926, est décédé, jeudi, dans sa modeste propriété de Thorpe Hall, à la suite d'une opération. Il était âgé de 72 ans, 9 mois.

Le vicomte Byng ne jouissait pas d'une bonne santé depuis nombre d'années. Déjà en 1926, après son terme d'office comme gouverneur général du Canada, il avait dû, pendant deux ans, se retirer de la vie publique et se reposer dans sa paisible retraite de Thorpe Hall.

Sa carrière militaire

Sir Julian Hedworth George Byng est né le 11 septembre 1862. Il était le septième fils du second comte de Strafford. Très jeune, il fit partie de l'armée britannique. Après avoir conquis, un à un, ses galons, il devenait général de l'armée en 1817. Il commanda ensuite plusieurs régiments. De 1912 à 1914, Byng était commandant des troupes anglaises en Egypte. Pendant la dernière guerre, il commanda une division de cavalerie, un corps de cavalerie, l'armée expéditionnaire canadienne et, finalement, la 3e armée britannique. Il se distingua particulièrement dans les Dardanelles et à Vimy. Pour le récompenser de ses services, à l'issue de la dernière guerre, le gouvernement britannique lui garantit 30,000 livres et le roi le créa baron de Vimy et de Thorpe-le-Soken, comté d'Essex, avec privilège de transmettre ses titres à ses héritiers mâles.

Il avait reçu de hautes décorations de l'Angleterre, de la France, de la Belgique, de la Russie, des Etats-Unis et de la Serbie.

Gouverneur général du Canada

Le 2 août 1921, le baron Byng de Vimy fut nommé gouverneur général du Canada, sous le gouvernement Mackenzie King. Il succédait à ce poste au duc de Devonshire. Lord Byng prit charge de ses hautes fonctions le 11 août de la même année. Il demeura gouverneur général jusqu'au 5 août 1926, alors qu'il fut remplacé par le vicomte (plus tard duc), de Willingdon.

De 1928 à 1931, le vicomte Byng commanda la police métropolitaine de Londres.

Parlement Fédéral

VERS UN MONOPOLE DES GRAINS

C'est ce qu'implique pratiquement le bill de la Commission—Notre industrie nationale menacée — Un incident Bennett-Manion

OTTAWA — Le premier ministre Bennett a présenté aux Communes, lundi, un projet de loi qui équivaut pratiquement à un monopole du commerce du grain au Canada, avec l'établissement de la Commission du grain projetée.

La mesure placerait tous les élévateurs de l'Ouest sous le contrôle exclusif de la Commission.

D'après M. Bennett, notre industrie nationale est menacée par suite des surplus considérables de blé que nous avons et de la situation mondiale qui milite contre leur écoulement.

La question est trop sérieuse pour la discuter du point de vue de l'étroit esprit de parti et M. Bennett déclare que le chef libéral est d'accord avec lui.

Incident Bennett-Manion

OTTAWA — L'actuel ministre des chemins de fer, le Dr Manion, n'est pas l'homme que le premier ministre, M. Bennett, choisirait pour lui succéder; du moins, il ne l'est plus. Un petit incident qui s'est produit à la Chambre des communes, le démontre surabondamment.

Dans une conversation à mi-voix, d'une banquette à l'autre, M. Bennett a laissé entendre que le Dr Manion ferait aussi bien de donner sa démission comme ministre, s'il ne peut se conformer à certains usages ministériels.

Le Dr Manion a riposté aussitôt qu'il était prêt à la donner.

Cette conversation aigre-douce a fait suite à une mise au point que le Dr Manion venait de faire sur certains passages du rapport Hyndman, qui réclame tous les privilèges imaginables pour les vétérans canadiens et impériaux de la guerre de 1914.

M. Bennett avait déjà, paraît-il, marqué de l'humeur parce que depuis quelque temps le nom de M. Manion avait paru de l'avant dans les journaux, à propos de sa succession politique. De cela, il aurait même été question au conseil des ministres.

La rupture entre MM. Bennett et Manion semble imminente. On entend même dire que la démission de M. Manion comme ministre serait déjà entre les mains de M. Bennett.

Fin de la session?

La prorogation de la session parlementaire ne saurait maintenant tarder. Le leader libéral lui-même a manifesté le désir d'en finir le plus tôt possible, à la condition que le gouvernement présente ses dernières mesures.

Le premier ministre, décidé à s'en aller, aurait choisi pour lui succéder, en attendant une convention du parti, sir George Perley.

Un gouvernement national

L'on entend dire que sir George, une fois en place, proposerait la formation d'un gouvernement national. Il reste à voir quels sont les libéraux en vue qu'il pourrait y faire entrer. Les libéraux sont tellement sûrs de leur victoire aux prochaines élections générales qu'ils ne cherchent aucune alliance. Sir George n'aurait le choix qu'entre les mécontents de l'opposition libérale. Or, dans les rangs libéraux, il y a plus d'aspirants que de mécontents.

La radio d'Etat

Le premier ministre s'est prononcé de façon bien nette pour l'étatisation de la radio. Il ne faut pas s'attendre, dit M. Bennett, que l'Etat puisse tout faire en une année. Le pays est trop vaste et ses moyens trop modestes. En Angleterre, la radio d'Etat a pu s'établir rapidement, mais les circonstances n'y étaient pas du tout les mêmes. Là-bas, il s'agit d'un petit pays densément peuplé. Les permis de radio rapportent gros et l'établissement des réseaux coûte relativement peu.

Chez nous, c'est le contraire. Il s'agit d'un immense pays peu densément peuplé. On ne peut s'attendre que l'Etat organise les services radiophoniques du jour au lendemain.

C'est l'intention du gouvernement d'avoir bientôt trois puissantes stations, dans l'Est, dans l'Ouest et dans le centre du pays.

"Plus j'y pense, dit M. Bennett, et plus j'y crois, si je reste au pouvoir, qu'il ne faut pas confier la radio à l'initiative privée."

Ce débat s'est fait en marge d'un crédit budgétaire de $1,500,000 pour la Commission de la radio.

M. Duranleau a obtenu son million et demi, mais ça n'a pas été sans peine.

Les sans-travail de la Colombie en marche sur Ottawa

Deux mille chômeurs de la Colombie-Britannique sont en route pour la capitale fédérale. Ils voyagent sur les trains de marchandises des deux chemins de fer et les employés sont impuissants à les en empêcher. A Calgary des chômeurs de l'Alberta se sont joints à eux. L'armée en marche est attendue à Winnipeg mercredi ou jeudi. M. Bracken s'est adressé aux autorités fédérales, leur demandant de prendre les mesures pour l'arrêter en route. M. Bennett a répondu qu'il ne pouvait intervenir à moins d'une requête de l'une des deux provinces immédiatement intéressées.

QUEBEC— M. Damien Bouchard, président de l'Assemblée législative, est entré dans le cabinet Taschereau comme nouveau ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce.

Mort de Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G.

Le vénérable prélat était dans sa 85e année — Il avait été pendant 43 ans curé de l'Immaculée Conception —Un éducateur distingué et un défenseur intrépide de la minorité catholique

Monseigneur Alphonse-Avila Cherrier, P.A., V.G., est décédé à l'hôpital de la Miséricorde, samedi, à 2 h. 30 du matin, après une longue maladie. Il était âgé de 86 ans.

Mgr Cherrier était protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse de Winnipeg. Il avait été vice-chancelier de l'Université du Manitoba et surintendant des écoles catholiques séparées. Pendant 43 ans il avait été curé de la paroisse de l'Immaculée Conception de Winnipeg et depuis que le grand âge l'avait forcé à prendre sa retraite, en 1927, il était l'aumônier de l'hôpital de la Miséricorde.

Il y a deux ans, Mgr Cherrier avait eu une première attaque de paralysie. Il s'était rétabli assez bien lorsque, le 22 juillet 1934, il avait été frappé de nouveau. Le dimanche 2 juin, dans l'après-midi, une troisième attaque se produisait. Il fut administré dans la soirée. A partir de ce moment, le malade demeura dans un demi-coma jusqu'à l'heure de sa mort.

Funérailles mercredi

La dépouille mortelle de Mgr Cherrier a été exposée lundi à l'église de l'Immaculée Conception et mardi à la cathédrale Sainte-Marie, où de nombreuses personnes de tout rang et de toute condition ont tenu à venir lui rendre un dernier hommage. Hier soir, un groupe imposant de prêtres a récité les matines et laudes de l'office des morts.

Le service sera célébré mercredi matin, à 10 h., à la cathédrale. L'inhumation se fera au cimetière Sainte-Marie.

Née à La Prairie

Mgr Cherrier était né à La Prairie, P.Q., le 26 septembre 1849. Il reçut sa première instruction à Beauharnois et fit ses études classiques au Collège de Sainte-Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne. Le 30 août 1874, il fut ordonné prêtre par Mgr Fabre dans l'église du Gésu à Montréal. Dès avant son ordination, l'abbé Cherrier, remarqué par ses supérieurs, avait déjà fait de l'enseignement au Collège de Sainte-Thérèse. Il fut appelé à continuer son professorat pendant quatre ans.

A Saint-Boniface

Poussé par le zèle de l'amour des âmes, il entendit un jour un nouvel appel de Dieu, par la voix du grand archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché. L'abbé Cherrier vint à Saint-Boniface prendre la charge de curé de la cathédrale et en même temps celle d'économe de l'archevêché. Trois ans après, Mgr Taché lui confiait la direction de son collège, son oeuvre de prédilection. Il fut quatre ans à la tête de cette institution. Mgr Taché ayant résolu de fixer d'une manière permanente l'organisation du Collège de Saint-Boniface et ses dernières négociations ayant abouti avec les Pères de la Compagnie de Jésus qui devaient venir à Saint-Boniface l'année suivante, Sa Grandeur, qui avait l'abbé Cherrier en haute estime, lui dit: "Je ne voudrais pas que le changement se fit vous étant là. Demandez-moi donc à rentrer dans le ministère. J'ai une place pour vous." Et l'abbé Cherrier devint curé de l'Immaculée Conception.

A l'Immaculée Conception

La paroisse était vieille de deux années seulement. Tout était à y créer. Le nouveau pasteur se dépensa sans compter. La population catholique croissant dans la partie nord de la ville, il fit construire l'église actuelle qui fut achevée en 1893. Il appela les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie pour leur confier la direction de l'école paroissiale. Les petits enfants des mères obligées de gagner leur pain quotidien et les dangers de la grande ville pour les jeunes filles de la campagne émurent son coeur d'apôtre. Aux unes et aux autres il érigea un abri dans la Maison Jeanne d'Arc et procura les soins maternels des Franciscaines Missionnaires de Marie. Il fonda même une maison du Bon Pasteur. La plus grande portion de ses ouailles étant de nationalité étrangère, les paroisses nationales qui s'érigèrent par la suite le furent pour ainsi dire aux dépens de l'Immaculée Conception et la vieille dette des débuts restait à la charge du troupeau réduit; mais le curé ne boudait pas devant le devoir qui s'imposait. Les limites de sa paroisse furent d'ailleurs étendues afin de compenser ces pertes.

L'éducateur

Le zèle de l'abbé Cherrier ne se borna pas à ses ouailles immédiates; il fut mêlé très activement au mouvement scolaire dans la province et aux discussions qu'elle entraîna. Dès son arrivée au Manitoba, il fut membre du Bureau d'Education, section catholique, jusqu'à sa disparition en 1890. Il se montra l'un des chefs les plus avisés et les plus actifs de la minorité catholique.

Plus tard, il devint surintendant des écoles catholiques séparées, à une heure où Mgr Langevin crut que les catholiques seraient obligés d'avoir leurs propres écoles. Pendant cette période ardente, M. l'abbé Cherrier se vit contraint à des discussions publiques, où son éloquence, sa force d'argumentation et son bon droit lui donnèrent facilement l'avantage sur ses contradicteurs. Au cours de cette période, il fut aussi rédacteur de la **Northwest Review**, l'organe des catholiques de langue anglaise de Winnipeg.

En 1897, après l'organisation du Département d'Education sous la nouvelle loi des écoles, le docte ecclésiastique devint membre du Bureau Consultatif, position qui, grâce à son tact et à sa perspicacité, lui permit de rendre nombre de précieux services aux instituteurs et institutrices bilingues du Manitoba. Pendant trente-trois ans il occupa le poste très important de président du bureau des études. Aussi, comme témoignage de haute estime et de reconnaissance, en 1913, l'Université du Manitoba lui conféra le titre de docteur en droit "honoris causa". Il devint par la suite vice-chancelier de l'Université.

Comme couronnement à son rôle d'éducateur, il convient de signaler la fondation de la Ligue des Institutrices catholiques, à laquelle il apporta le généreux appui de son autorité et de sa sollicitude.

Protonotaire apostolique

A la mort de Mgr Taché, en 1894, l'abbé Cherrier fut le candidat du clergé séculier à la succession du grand archevêque, ce qui montre la haute estime dans laquelle il était tenu par ses confrères dès cette époque.

En 1913, Mgr Langevin sollicita et obtint de Rome pour ce prêtre en vue la dignité de protonotaire apostolique ad instar. En 1920, Rome faisait encore parvenir à Mgr Cherrier, par l'entremise de S. E. Mgr Sinnott, la médaille **Pro Ecclesia et Pontifice**, en reconnaissance de ses services dans les questions scolaires et comme directeur diocésain de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Depuis 1916, il était vicaire général du nouveau diocèse de Winnipeg.

Le 25 septembre 1924, Mgr Cherrier célébra le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, en même temps que son soixante-quinzième anniversaire de naissance. Dans sa pieuse et artistique église de l'Immaculée Conception, le vénérable jubilaire chanta une messe pontificale d'action de grâces, en présence de S. E. Mgr Sinnott, de plus de cent prêtres et religieux et d'autant de religieuses de diverses communautés. Le sermon en français fut donné par l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre-Jolys, et le sermon en anglais par le R. P. Bourque, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface.

Lettre du Souverain Pontife

A cette occasion, le distingué prélat avait reçu du Souverain Pontife la belle lettre suivante, dont lecture fut faite à la cérémonie par Mgr l'Archevêque de Winnipeg:

A notre cher Fils Alphonse Cherrier, Protonotaire Apostolique et Vicaire Général du diocèse de Winnipeg.

Très cher Fils,
Salut et Bénédiction Apostolique.

La haute considération, dont votre éminent mérite jouit à bon droit auprès de tous les gens de bien de votre pays, apparaît dans le désir sincère qu'ils ont de vous offrir, à l'occasion de vos noces d'or sacerdotales, des marques spéciales de leur respect et de leur joie.

Et, certes, ces témoignages d'estime, vous les méritez. Personne n'ignore, en effet, avec quelle piété vous avez travaillé à l'avancement du catholicisme dans le Manitoba, avec quel zèle vous vous êtes dépensé au bon gouvernement de cette église, consacrée à l'Immaculée Conception, où vous avez rempli, quarante ans durant, les devoirs d'un pasteur vigilant et dévoué. En même temps, vous rendiez des services signalés à la cause de l'éducation chrétienne de la jeunesse, et dans votre office de vicaire général, vous prêtiez à notre excellent Archevêque un concours empressé et constant. C'est donc de tout coeur que Nous vous félicitons de ces longues années de sacerdoce, et Nous demandons au Seigneur Jésus, Prince de tous les Pasteurs, qu'il vous accorde encore de nombreuses années également remplies de mérites, qui vous obtiendront la couronne impérissable de la gloire éternelle.

Au reste, comme témoignage de Notre bienveillance et de Notre estime, et, de plus, pour rehausser la splendeur de cet heureux événement, ainsi que pour le bien des âmes, Nous vous permettons volontiers, après la célébration solennelle du Saint Sacrifice de la Messe, de bénir en Notre nom tous les fidèles qui seront présents, leur accordant, aux conditions ordinaires de l'Eglise, une indulgence plénière.

Puisse la Bénédiction apostolique, que Nous donnons très affectueusement en Notre Seigneur à vous, à tous les vôtres, et plus particulièrement à l'illustre Pasteur de cet archidiocèse, être un gage des faveurs célestes.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, le vingt-huitième jour du mois d'août de l'an mil neuf cent vingt-quatre, la troisième de Notre Pontificat.

PIE XI, Pape.



MONSEIGNEUR A.-A. CHERRIER, P.A., V.G.

M. BALDWIN REMPLACE M. MACDONALD

Le premier ministre démissionne avec son cabinet et le chef du parti conservateur lui succède immédiatement

LONDRES — M. Ramsay MacDonald et son cabinet ont démissionné vendredi après-midi. Le premier ministre démissionnaire a demandé au Roi de confier au chef conservateur, M. Stanley Baldwin, le soin de former un nouveau cabinet.

M. Baldwin a soumis à l'approbation royale une liste de membres du nouveau cabinet. L'entrevue de M. Baldwin avec le roi n'a duré que dix minutes et il est ensuite retourné à Downing Street pour y présider la première réunion du nouveau ministère. Les formalités ont été accomplies si rapidement que le pays n'a été que quatre minutes sans premier ministre.

MacDonald acclamé

Le premier ministre Ramsay MacDonald a reçu une ovation quand il s'est présenté à la Chambre des Communes. Les députés, à la veille de prendre un congé de 10 jours, se sont levés et ont applaudi bruyamment à l'entrée du politique écossais. Tous les partis ont pris part à cette ovation donnée à un homme qui a été premier ministre pendant 6 ans et 2 jours. Ce record n'a été égalé que par 6 autres chefs de gouvernement dans le siècle dernier. Son premier mandat de premier ministre travailliste en 1924 dura 287 jours.

Le nouveau cabinet

Voici les noms des membres du nouveau cabinet anglais: premier ministre et premier lord du trésor, Stanley Baldwin; lord-président du conseil, Ramsay MacDonald; secrétaire des affaires domestiques, Sir John Simon; lord chancelier, Lord Hailsham; chancelier de l'Echiquier, Neville Chamberlain; secrétaire des affaires étrangères, Sir Samuel Hoare; lord du sceau privé, et chef de la chambre des lords, le marquis de Londonderry; ministre de la guerre, Lord Halifax; secrétaire pour les dominions, J.-H. Thomas; ministre de l'aviation, sir Philip Cunliffe-Lister; secrétaire pour l'Inde, le marquis de Zetland; secrétaire pour l'Ecosse, Sir Godfrey Collins; ministre des colonies, Malcolm MacDonald; président du Board of Trade, Walter Runciman; premier lord de l'amirauté, Sir Bolton Eyres-Monsell; ministre de la santé, Sir Kingsley Wood; président de la commission de l'instruction publique, Oliver Stanley; ministre de l'agriculture, Walter-E. Elliott; premier commissaire des travaux, William Ormby-Gore; ministre sans portefeuille pour les affaires de la Société des Nations, Anthony Eden.

LA CRISE A PRIS FIN EN FRANCE

Pierre Laval réussit là où les autres ont échoué—Il obtient des pouvoirs extraordinaires pour sauver le franc

PARIS — Le président du Conseil, M. Pierre Laval, a obtenu, samedi matin, des pouvoirs extraordinaires pour lui permettre de combattre la crise financière. Dans l'espace de quatre jours, deux cabinets étaient auparavant tombés en demandant les mêmes pouvoirs.

Par le vote écrasant de 324 voix contre 160, la Chambre des députés a confié à M. Laval et à son gouvernement la tâche d'étouffer la spéculation pour sauvegarder le franc. Ainsi a-t-elle mis fin à l'impasse dans laquelle était entrée la France depuis une semaine.

On s'attendait en général au vote qui a été exprimé.

M. Laval a été légèrement plus modéré que ses prédécesseurs, MM. Flandin et Bouisson, dans ses demandes. Alors que ceux-ci voulaient des pouvoirs spéciaux pour la réhabilitation financière de la France, M. Laval n'a cherché à obtenir que des pouvoirs qui auront spécifiquement trait à la spéculation et au franc. Il a aussi raccourci le délai requis pour réaliser sa tâche.

Le ministère Bouisson, comme le ministère Flandin, a été renversé par la défection du groupe radical-socialiste. Cent députés radicaux-socialistes, faisant cause commune avec l'opposition ont voté contre le projet des pleins pouvoirs, destiné à autoriser le ministère à gouverner par décrets jusqu'au 31 octobre prochain.

Enquête sur la spéculation

La Commission des finances de la Chambre des députés a ordonné l'ouverture d'une enquête, étendue à toute la nation, sur la spéculation et sur toutes les transactions financières qui ont provoqué "la panique organisée contre le crédit public".

La Commission a pris cette décision après avoir approuvé, par 19 voix contre 14, le projet de loi destiné à accorder à M. Pierre Laval des pouvoirs spéciaux, en d'autres termes de pleins pouvoirs financiers et économiques.

Le nouveau cabinet

Voici comment se compose le nouveau cabinet:

Premier ministre et ministre des affaires étrangères, le sénateur Pierre Laval, indépendant.

Ministres d'Etat, Pierre-Etienne Flandin, gauche républicaine; Edouard Herriot, radical-socialiste, et Louis Marin, fédération républicaine.

Justice, Léon Bérard, union républicaine.

Finances, Marcel Régnier, gauche démocratique.

Guerre, le colonel Jean Fabry, gauche républicaine.

Marine, François Piétri, gauche républicaine.

Air, le général Victor Denain, aucune affiliation politique.

Commerce, Georges Bonnet, radical-socialiste.

Intérieur, Joseph Paganon, radical-socialiste.

Colonies, Louis Rollin, centre républicain.

Communications, Georges Mandel, indépendant.

Travail, Ludovic-Oscar Frossard, socialiste.

Santé publique, Ernest Lafont, socialiste de France.

Education, Philippe Marcombes, radical-socialiste.

Agriculture, Pierre Cathala, républicain de gauche.

Marine marchande, Mario Roustan, radical-socialiste.

Pensions, Henri Maupoil, radical-socialiste.

Travaux publics, Laurent Eynac, gauche radicale.

Les journalistes du Canada en congrès à Winnipeg

La "Canadian Press" et l'association des journaux quotidiens du Canada sont actuellement en congrès à Winnipeg. Le président de la "Canadian Press" est M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil" de Québec, qui préside aux délibérations. M. Oswald Mayrand, de la "Patrie" de Montréal, est aussi au nombre des délégués.

Nous sommes heureux de saluer parmi nous ces dignitaires représentants de la presse française de l'Est.

UN PELERINAGE SE FERA A VIMY L'AN PROCHAIN

Des milliers de vétérans assisteront à l'inauguration du monument aux soldats canadiens

Déjà des milliers de vétérans ont fait part de leur intention de participer au pèlerinage qui aura lieu, à Vimy, France, l'année prochaine (1936). A cette occasion, un monument érigé à la mémoire des soldats canadiens tombés à Vimy sera dévoilé. L'armée canadienne se distingua tout particulièrement à Vimy, où se déroula l'une des plus sanglantes batailles de la grande guerre.

Les compagnies de navigation prévoient que trois navires représentant un tonnage total de 50,000 tonnes devront être nolisées pour transporter les "pèlerins du souvenir". Le départ se fera à Montréal. Les premiers pèlerins partiront le 15 juillet et les autres, le lendemain. A l'heure actuelle, plus de 548 vétérans ont retenu leur passage pour ce voyage en Europe. En plus, 1,200 demandes ont été reçues de la part de vétérans à l'emploi du gouvernement fédéral, qui désirent se joindre au pèlerinage. Le gouvernement a promis de coopérer avec les organisateurs et de donner congé aux vétérans, qui désireront revivre quelques heures sur les champs de bataille en France.

L'horaire du voyage

Le départ aura lieu de Montréal, les 15 et 16 juillet 1936. Les pèlerins arriveront en France pour le 24 juillet. Ils visiteront les champs de bataille et diverses villes françaises et belges, les 24, 25 et 26 juillet. Le dévoilement du monument sur la crête de Vimy, aura lieu le 26. Le 27, les pèlerins seront à Londres. Ils auront quatre jours pour visiter la capitale de l'Empire britannique. Ils seront de retour à Montréal, le 8 août 1936.

Le voyage sera à la portée de toutes les bourses. Un prix minimum de $160 sera exigé. Tous les frais d'hôtel, de transport par chemin de fer, en France et en Belgique, etc., seront inclus dans cette somme. Des passeports seront fournis gratuitement aux "pèlerins" en plus d'un insigne officiel, d'un béret, d'un havresac, etc. Les voyageurs seront également assurés contre les accidents, etc., par le comité d'organisation.

Le monument de la crête de Vimy

Le monument de Vimy, qui sera dévoilé en juillet 1936, est le plus magnifique de tous les monuments érigés en France par les armées alliées à la mémoire des leurs tombés sur les champs de bataille de 1914 à 1918. Ce monument coûte $1,000,000 et pèse 50,000 tonnes. La Paix, qui surmonte le monument, domine la plaine de Douai d'une hauteur de 300 pieds. Ce monument se compose de deux immenses pylônes symbolisant les armées alliées. Le monument est plus gros que la porte de Menin et le monument de la Somme, à Thiepval. Une vingtaine de figures allégoriques ornent le monument qui mesure 325 pieds de front. Les noms de 11,000 Canadiens, qui perdirent la vie à Vimy, sont gravés sur des panneaux à la base. Les plans et devis ont été élaborés par M. Walter Allward, architecte et artiste canadien.

L'Allemagne et la crise politique en France

BERLIN—Le ministère de la propagande ne permet pas aux journaux allemands de commenter la crise politique en France.

L'ordre a été donné aux rédacteurs de ne pas commenter sur un mode hostile les dépêches qui arrivent de France. Les nouvelles de la crise ministérielle ont été cependant publiées sous de grosses manchettes et l'on n'a pu se retenir de décocher quelques traits sur l'ineptie du système parlementaire.

Auparavant, les journaux allemands avaient dit que cette crise n'était pas uniquement française mais de tous les pays qui ont conservé des parlements.

Il faut que les jeunes prennent la direction

Robert Cromie, à la fois éditeur et directeur du "Vancouver Sun", a déclaré dans une conférence intitulée: "An Editor views Canada", que ce pays ne reverrait pas la prospérité tant que les jeunes n'auraient pas pris la direction des affaires et de la politique. Selon lui, la tâche d'organiser la nouvelle économie canadienne, fondée sur l'abondance qui règne dans le pays, appartient aux jeunes. "Je ne me soucie pas du parti auquel ils appartiennent," dit-il. Dès qu'ils seront à la tête des affaires et du gouvernement, le Canada, du jour au lendemain, verra résolus les problèmes qu'il croit avoir sur les bras aujourd'hui. En Italie, en Russie et en Angleterre, les jeunes sont aux commandes."

LA SITUATION AGRICOLE DANS LA PROVINCE

D'après le rapport du Département de l'Agriculture du Manitoba au 5 juin 1935

Le Manitoba vient de passer par une vague de temps très frais qui a apporté trois degrés de froid à Winnipeg et a quelque peu endommagé les plantes fragiles. Il semble y avoir eu également deux ou trois degrés de froid dans une grande étendue du sud manitobain. Les céréales n'en souffriront pas d'une manière appréciable. La température a été légèrement plus élevée au Nord.

Bien que les semailles aient commencé un peu tard, les récoltes sont en bonne voie et le sol est, dans la plupart des cas en état de donner une rapide croissance. Grâce à la température favorable en mai, le travail avait repris la normale à la fin du mois.

Les tourbillons de poussière, qui ont causé tant de dégâts l'année dernière dans une bonne partie de la province, en ont peu fait en 1935 et les premières récoltes vont bientôt couvrir si parfaitement le sol que tout risque de dommage s'évanouira de ce côté.

Les rapports sur la superficie ensemencée varient beaucoup en comparaison avec celle de l'an dernier. Cependant, la situation générale semble être celle-ci: dans les parties du Sud et de l'Ouest où la provision de semence, surtout d'avoine et d'orge, était très rare, un certain nombre de cultivateurs ont forcément limité la culture de ces grains; mais dans d'autres endroits, surtout dans le Nord, un certain nombre de rapports accusent une augmentation, en particulier pour l'orge. On ne signale aucune augmentation sensible dans l'avoine. Le blé a diminué plus qu'il n'a augmenté. Dans l'angle sud-ouest de la province où la sécheresse a particulièrement sévi l'année dernière, il y a une grande diminution à cause du manque de terre préparée et de moyens suffisants de labour.

Il est trop tôt pour parler beaucoup des sauterelles. Avec le temps frais que nous avons eu, elles se tiennent dans le sol.

Les pâturages sont bons et les perspectives pour les foins excellentes; l'état des animaux s'améliore.

La production du beurre de crémerie, qui a été constamment plus basse chaque mois de cette année que dans les mois correspondants de 1934, augmente considérablement depuis une semaine ou deux.

Le cabinet Bouisson a duré trois jours

PARIS — Le cabinet Bouisson a brisé tous les records de vie courte parmi les cabinets français renommés pour ce genre d'exercice. Il a duré exactement trois jours et vingt heures, soit 16 heures de moins que la Normandie n'a mis pour se rendre du Havre à New-York.

Jusqu'à date, le record était détenu, ex-aequo, par le gouvernement Herriot qui se maintint au pouvoir du 19 au 23 juillet 1926 et le cabinet Alexandre Ribot qui tint les rênes du "vaisseau de l'Etat", voyageant sur le volcan "de Serajevo", du 9 au 13 juin 1914.

L'APICULTURE AU MANITOBA

Plusieurs municipalités rurales forment des territoires réservés pour l'industrie apicole

On va réglementer sérieusement les ruchers au Manitoba, à en juger par les mesures prises par le département provincial d'agriculture pour mettre en pratique une législation récente. La dernière de ces mesures est l'établissement de territoires réservés où des abeilles ne peuvent être introduites ni enlevées sans des permis délivrés par les autorités du département de l'agriculture.

La municipalité rurale de Grey est la dernière dont on vient de faire un territoire réservé par un ordre-en-conseil du gouvernement provincial. La municipalité rurale de Springfield avait été la première. La municipalité rurale de Roland a aussi fait une demande. Quand un nombre suffisant d'apiculteurs adressent une pétition à cet effet à leur conseil, celui-ci fait les démarches nécessaires auprès du gouvernement.

Une autre amélioration dans l'industrie de l'apiculture est l'enregistrement de tous les apiculteurs. Pour la première fois cette année, ils paient un droit d'inscription. Ce droit serait payé volontairement. Il sert au maintien d'un personnel d'inspection contre la propagation des maladies des abeilles. Jusqu'à présent, 2,250 apiculteurs sont inscrits et le nombre augmente de jour en jour. Les frais d'inscription sont de 50 sous par membre, plus 5 sous pour chaque ruche ou colonie de son rucher.

MADAME LEBRUN AUX ETATS-UNIS

La femme du président de la République était au nombre des passagers de la "Normandie"

NEW-YORK — On sait que Mme Lebrun, épouse du président de la République française, était au nombre des passagers venus à New-York à bord de la Normandie. Elle s'est rendue à Washington pour une visite officielle au président Roosevelt et s'est embarquée vendredi soir sur le même paquebot pour retourner en France.

Mme Lebrun, peu de temps après son arrivée dans le Manhattan, a été conduite au 102ème étage de l'édifice Empire State, où le gouverneur A. E. Smith lui a fait admirer de jolis parterres de fleurs. Elle a aussi visité le pont de Brooklyn.

Mme Lebrun a assisté à un banquet offert par l'ambassadeur français et Mme de Laboulaye.

La première messe à bord de la Normandie a été dite le jour de l'Ascension dans la merveilleuse chapelle du paquebot, par Mgr Guillaume Quinn, P.A., directeur de la Propagation de la Foi. Mme Lebrun y assistait, ainsi que les autres fidèles.

Passagers de marque

Parmi les autres passagers de marque on notait les écrivains et journalistes suivants: Pierre Brisson, directeur du Figaro; Gérard Bauer, de l'Echo de Paris, et Mme Bauer; Maurice Bigot, du Petit Parisien; André Chevrillon, de l'Académie Française; François-Louis Dreyfus, directeur de l'Intransigeant; M. Duluc, du Petit Marseillais; M. Desnas, de l'Ouest-Eclair; Claude Farrère, de l'Académie Française; Colette, célèbre romancière; R. McColl, du London Daily Telegraph; Odette Pannier, de Candide; Maurice Prax, du Petit Parisien; Jean de Rovera, de Comedia; Philippe Soupault, du Petit Parisien; Bertrand de Jouvenel, journaliste français; Marcelle Chantal, étoile de cinéma français; Paul Iribe, dessinateur et caricaturiste français; le marquis de Chambrun, sénateur de la Lozère; André Honorat, sénateur des Basses-Alpes, etc.

LONDRES—La Gazette Officielle annonce que le gouverneur-général du Canada, appelé à succéder à lord Bessborough, a choisi définitivement le nom suivant: "baron Tweedsmuir d'Elsfiled". M. John Buchan est natif de Tweedsmuir; Elsfield est le nom du manoir du comté d'Oxford où il demeure.

LE ROI REPOND AU PARLEMENT

Sa Majesté répond à l'adresse présentée par M. Bennett à Londres à l'occasion de son jubilé

OTTAWA—Voici la traduction de la lettre de Sa Majesté le roi George aux députés et aux sénateurs du Canada, dont il a été donné lecture à la Chambre des Communes, par le speaker, M. Bowman:

Membres du Sénat et de Chambre des Communes du Canada.

Je vous remercie de tout coeur pour les expressions loyales et affectueuses de Votre Adresse qui m'a été présentée par le premier ministre du Canada, au Palais de Saint-James, lors de l'événement historique du 8 mai, lorsque les représentants de tous les Dominions d'outre-mer se sont réunis pour nous complimenter, la Reine et moi, et pour nous offrir leurs félicitations conjointes et leurs bons souhaits. Aussi longtemps que nous vivrons, nous n'oublierons jamais, la Reine et moi, cet événement unique et merveilleux, de même que les paroles émouvantes prononcées par M. Bennett et par ceux qui l'ont suivi. Dans ma réponse, j'ai tenté d'exprimer les sentiments dont mon coeur était plein,—sentiments de gratitude, de fierté dans tous mes peuples, de bonheur de voir tous leurs reprÉsentants réunis pour nous féliciter dans notre propre maison avec un esprit familial.

Votre Adresse rappelle les années mémorables par lesquelles nous avons passé, les années de guerre suivies des années de difficultés économiques et de misère. L'histoire n'oubliera jamais la façon dont mon peuple du Canada s'est allié à tous mes autres peuples lorsque le danger nous a assaillis. Et ce jour d'actions de grâces, n'oublions pas ceux qui ont été mutilés, ou rendus veufs par la guerre, ou ceux qui souffrent du chômage dans cette période angoissante de paix. C'est seulement par l'aide mutuelle que la dépression peut être combattue, les chances d'emploi augmentées, le bonheur et la prospérité restaurés.

Il est aussi question dans Votre Adresse des changements dans les relations politiques dont mon règne a été témoin. Aucun de mes motifs de joie n'est plus grand que le suivant: les limites de la liberté et de l'autonomie reculées, le Canada et les autres Dominions d'outre-mer ont atteint le statut complet de nation, mais ils demeurent cependant réunis par une commune allégeance à la Couronne, et les liens de l'amitié et de la fraternité sont plus solides que jamais auparavant. Je me réjouis que mon jubilé d'argent ait offert un exemple mémorable de cet esprit de famille. Conservons ce sentiment et accomplissons ensemble la grande tâche qui incombe à toutes les nations de l'Empire britannique: maintenir bien haut l'idéal du dévouement, de la liberté et de la paix.

J'ai été touché des mots de bonté et d'affection avec lesquels vous avez parlé de la Reine qui, pendant tout mon règne, a partagé mes joies et mes tristesses, mes travaux et mes loisirs. Je vous remercie aussi de votre allusion aux visites de membres de ma famille; par leur intermédiaire, je peux me tenir en contact intime avec l'expansion et les progrès de mes peuples d'outre-mer.

Je vous remercie de vos prières et je demande que la bénédiction de la divine Providence descende sur mon peuple du Canada, lui apportant le bonheur et la paix.

GEORGE V.

La nomination libérale-progressiste aura lieu le 15 juin pour Carillon

La convention pour choisir le candidat libéral-progressiste dans l'élection complémentaire provinciale de Carillon, fixée au 4 juillet, aura lieu le samedi 15 juin, à Saint-Pierre-Jolys. Le siège est devenu vacant par la mort de l'hon. Albert Préfontaine, ministre sans portefeuille.

Les candidats les plus en vedette sont Edmond Préfontaine, fermier de Saint-Pierre-Jolys, fils du ministre défunt, et Louis-Philippe Gagnon, de Saint-Boniface.

L'officier rapporteur est Georges Renuart, de Saint-Pierre-Jolys.

L'A.C.J.F. à Saint-Boniface

Dimanche le 2 juin, plus de 200 jeunes filles de Saint-Boniface se rendaient à Saint-Norbert pour une journée d'études sur l'Action Catholique. A leur arrivée, avait lieu une messe en plein air dite par M. l'abbé Boulet. Son Excellence Mgr Yelle y adressa la parole. Mgr le Coadjuteur félicita les jeunes filles de donner à cette journée son véritable sens: communion générale à la Cathédrale, avant le départ, et, dès l'arrivée à Saint-Norbert, messe et sermon sur l'Action Catholique. Car pour vivre la doctrine de l'Eglise sur l'Action Catholique, il faut puiser les lumières et la force d'agir en Apôtres dans le Coeur même de Notre-Seigneur, et nulle part cette source de Vie n'est plus abondante qu'à la messe. Pour répandre la bonne influence chrétienne, il faut, au préalable, s'être pénétré d'esprit profondément chrétien.

Son Excellence rappelle qu'Elle a suivi attentivement la formation de la jeunesse féminine à l'Action Catholique et approuve ce qui s'est fait.

Les associations déjà fondées fonctionnent d'après des règles déterminées, obligeant celles qui s'y enrôlent à une action organisée et disciplinée, telle que le veut l'Eglise dans ses statuts sur l'Action Catholique.

La messe terminée, les congressistes se rendent à la salle du couvent où elles étudient le mécanisme de leur A.C.J.F. Par les rapports des différentes sections, par les renseignements qui ont suivi et les remarques de l'Aumônier, les jeunes filles ont pu constater que leur association est une véritable machine dont chaque partie a sa fin particulière tout en concourant à un fonctionnement d'ensemble, l'Action Catholique.

L'A.C.J.F. comprend six sections: Cercle d'étude Marie-Rose et d'Apologétique, Récollectantes, Catéchistes, Guides, Jocistes, Patronage.

Ces six branches sont réunies entre elles, non seulement par une fin commune, mais aussi par un Comité Supérieur dont les membres n'ont pas à diriger toutes les activités des sections, mais à rendre tous les services d'ordre général. Ce Comité s'est appliqué à aider toutes celles qui participent à nos organisations, à réaliser le véritable esprit de l'Action Catholique: préparation de Constitutions que Son Excellence a approuvées, études personnelles, travaux de toutes sortes.

L'idée générale de cette série de rapports doit être celle-ci: toutes les jeunes filles qui s'enrôlent dans l'une ou l'autre de ces sections font de l'Action Catholique, que ce soit comme Guides, comme Jocistes, ou autrement. Nous avons voulu réaliser ces directives exprimées par Mgr Fontenelle: "L'esprit des organisations d'Action Catholique est un esprit de collaboration dans la charité et de grande solidarité chrétienne. L'Action Catholique donne à ses adhérents la conscience d'appartenir à un seul organisme, à un seul corps, dont la structure unitaire ne nuit pas à l'autonomie des parties distinctes, lesquelles ne rentrent pas les unes dans les autres, mais concourent toutes à l'unique but de l'apostolat."

Vers 2 heures, les Congressistes s'en venaient à l'église en procession, chantant des cantiques et récitant des Ave. La cérémonie à l'église comportait l'engagement des jeunes ouvrières et le salut du T. S.-S.

Une quinzaine de jeunes filles se sont groupées dans une association dite la "J.O.C.F.—Jeunesse ouvrière catholique féminine". Elles ont étudié, depuis plus de sept mois le fonctionnement et l'esprit de cette association qui compte des milliers de membres dans le monde entier. Sur un rapport de leurs activités, la Fédération de la J.O.C.F. de Montréal a reconnu officiellement leur section, permettant à ses membres l'insigne et le drapeau. La devise de la J.O.C.F. est "Gardier au Christ la jeunesse ouvrière".

Ces Jocistes devront se recruter des coéquipières qu'elles convoqueront à des assemblées générales mensuelles.

Le Jocisme offre une méthode très précise et très positive. En France, toutes les sections d'Action Catholique ont adopté la méthode de la J.O.C., "méthode qu'elles attendaient sans avoir pu la formuler", écrit l'Aumônier général.

Les Jocistes ont un bureau de placements. Déjà les demandes affluent. On est prié de s'adresser à Mlle Cécile Lambert, 511, rue Ritchot. Tél. 204 142.

La séance d'étude de l'après-midi fut marquée par deux conférences qui furent un succès. M. Camille Fournier, dans un éloquent discours sur l'Action catholique par le Catéchisme, communiqua aux auditrices les convictions qui animent son enseignement.

Mme Houde institutrice à Saint-Norbert, dans un travail intitulé: "Ce que l'Eglise et la Patrie attendent de la jeune Canadienne-française", montra très sincèrement à ses auditrices qu'elles doivent être des apôtres et leur indiqua les moyens pratiques de réaliser cet idéal.

Vers 5 heures, les jeunes filles revenaient à Saint-Boniface, remerciant la Vierge Marie de leur avoir donné du beau temps, heureuses de s'être livrées à une bonne journée de prière et d'étude.

Les jeunes filles qui se sont rendues à Saint-Norbert ont su concilier la gaieté et le sérieux. Elles méritent de sincères félicitations pour le bon esprit qui les anima.

Le bill des journaux

OTTAWA — Après avoir été longuement et vivement débattu, le bill de Tommy Church à propos des journaux a reçu sa deuxième lecture au Sénat. Ce bill a pour objet d'obliger les journaux à faire connaître les noms de leurs actionnaires et de leurs principaux rédacteurs.

Le bill est référé au comité sénatorial des banques et du commerce. C'est la quatrième fois que le Sénat est saisi d'un bill de ce genre. Les trois bills antérieurs avaient été rejetés péremptoirement par le Sénat. La mesure atteint cette fois le stage de l'étude par une commission sénatoriale.

MONTREAL — On a commémoré samedi, à la basilique-cathédrale de Montréal, le cinquantième anniversaire de la mort de Mgr Ignace Bourget.

MOSCOU— Un ingénieur du nom de Stepanovich, trouvé coupable d'avoir tué 20 femmes en 20 mois, a été exécuté à Kharkov, dans l'Ukraine.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 12 JUIN 1935 — NUMERO 5

LA LIBERTÉ

Tant que nous n'aurons pas la fierté de la langue, nous n'aurons pas les autres fiertés.
Edouard MONTPETIT.

Si nous avons péché c'est par défaut de nationalisme et non pas par excès.
Charles GAUTIER.

MGR ALPHONSE-AVILA CHERRIER

C'est une forte personnalité qui disparaît. L'ancien curé de l'Immaculée Conception a accompli de telles œuvres et il était sympathique à ce point que plusieurs parmi nous éprouveront sans doute le besoin de lui apporter publiquement le tribut de leur vénération. On voudra, en particulier, parler du prêtre pasteur d'âmes, chef de paroisse, dispensateur de doctrine—et cela couvrira bien des pages. A ceux qui entreprendront de traiter biographiquement cet aspect fondamental de sa carrière on peut suggérer qu'ils commencent par examiner sa bibliothèque: elle indique d'une manière décisive et touchante que chez notre illustre et vieil ami, le ministère sacré tenait la première place.

Mais combien il reste à dire sur son labeur; car dans notre pays de l'Ouest, les hommes d'Eglise ont forcément un rôle qui sort, par son action ramifiée, du cadre exclusivement sacerdotal; et ceci est vrai surtout de l'époque où l'abbé Cherrier fit ses débuts, il y a plus de cinquante ans, comme curé de la paroisse de Saint-Boniface et supérieur du Collège. Epoque féconde où les institutions de notre Eglise prirent leur essor après la période missionnaire et où s'organisa véritablement le groupe français; époque mouvementée aussi, où les obscurités des textes civils se manifestèrent, où les événements furent drus et s'incrustèrent en traits variés dans l'histoire générale des provinces centrales du Dominion.

Toute une pléiade française traversa cette période, à peu près close avec le siècle dernier. Nous ne voulons parler ici que des prêtres, et parmi eux plusieurs hommes viennent à notre pensée: il y eut Mgr Taché le transcendant archevêque, à la fois chef spirituel et homme d'Etat, orné de tous les dons qui charment et qui opèrent; il y eut Mgr Langevin le fougueux et superbe Réclamant; il y eut dom Benoit, ce dialecticien fantasque et puissant qui, renouvelant le geste des antiques monastères, se fit défricheur et alla camper des paroisses en pleine montagne; il y eut le Père Blain, un jésuite savant parmi les savants et, surtout, un saint qui illumina les âmes. Mgr Cherrier mérite d'entrer dans l'histoire en compagnie de ces éminents personnages. Notre tâche dans un rapide article de journal ne nous impose pas de démarcations plus précises, mais notre impartiale raison exige pour Mgr Cherrier une place de sommet dans la galerie de nos pionniers.

* * *

Ce qui nous frappe en ce moment, et ce qui projeta surtout l'abbé Cherrier dans la vie générale manitobaine, ce fut son rôle à l'Université. Il y débuta comme représentant du Collège de Saint-Boniface et, avec les années, ses collègues le nommèrent président du Bureau des Etudes et vice-chancelier. Il fut bien véritablement l'un de ceux qui donnèrent l'élan à la jeune et fragile université d'il y a quarante ans. Ses collègues anglais protestants ont toujours, sur ce point, rendu hommage à l'ampleur et à la qualité de sa coopération à la structure générale de l'institution. Nous, catholiques et français, avons surtout raison de nous souvenir. Qui dira jamais les services que ce savant éducateur nous rendit au sein des commissions universitaires, où les programmes d'études, la collation des degrés, la sauvegarde des droits acquis et les inévitables évolutions d'un pays neuf, furent nécessairement débattus par des professeurs en général bien disposés, mais de formation et de concepts absolument divergents. Si les catholiques ont pu jusqu'ici dans ce domaine éminent, éviter les mécomptes qu'ils ont éprouvés dans d'autres sphères, ils le doivent, dans une mesure notable, au prêtre érudit, clairvoyant, ferme, habile et courtois qui les a si dignement représentés. Voilà, à elle seule, une œuvre qui assurerait au curé de l'Immaculée Conception une place d'honneur dans le groupe de nos hommes d'action sociale.

* * *

La question des écoles! Quand survint le coup de Jarnac de 1890, l'abbé Cherrier fut l'un de ceux qui constituèrent ce qu'on pourrait appeler le Comité de l'Archevêché—réunion de tout ce que le Manitoba catholique et français comptait de plus éclairé: prêtres et laïques de zèle ardent, dont les travaux devront un jour ou l'autre être publiés plus qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Ce fut une période vigoureuse. A cette date-là, les définitions constitutionnelles n'avaient pas encore été énoncées; le monde politique était une énigme; Rome n'avait pas encore autorisé les formules transactionnelles; les catholiques tressaillirent devant la violation d'un droit public déjà vieux de vingt ans, qui venait d'être confirmé par de solennelles promesses auxquelles maintenant on tournait le dos avec une duplicité et une dureté indescriptibles.

L'heure était grave pour les esprits dirigeants, qui voulaient bien faire, et qui cherchèrent les recours là où ils crurent les trouver: tribunaux et parlement furent invoqués, avec, hélas, un succès bien imparfait. Parmi les bons chevaliers d'une bataille difficile, l'abbé Cherrier occupa une digne place et il apporta aux réunions délibérantes l'appoint d'une science technique de premier ordre.

Plus tard, il devint surintendant des écoles catholiques séparées, à une heure où Mgr Langevin crut — l'encyclique *Affari vos* n'étant pas encore promulguée—que l'organisation d'un système distinct du rouage gouvernemental deviendrait une nécessité. On peut rattacher à cette phase de sa vie le passage de l'intrépide lutteur à la rédaction de la *North-West Review*, le journal des catholiques de langue anglaise de Winnipeg.

En 1897, après l'organisation du département d'Education conformément à la nouvelle loi des écoles, le docte ecclésiastique devint membre du Bureau Consultatif, position qui lui permit de rendre de nombreux services aux instituteurs et institutrices bilingues.

La question des écoles n'a pas passé sur tous les fronts avec une force uniforme. L'impression fut profonde chez l'abbé Cherrier; il se fit un souci personnel des assauts qu'on livrait à sa langue et à la doctrine de l'Eglise, et son âme s'imprégna pour toujours de ces préoccupations. Il faut remonter à ces années lointaines pour comprendre pleinement sa physionomie de militant et s'expliquer la gravité avec laquelle il commentait par la suite les événements qui pouvaient affecter la vie catholique et française de l'Ouest.

En 1913, Mgr Langevin, voulant honorer le mérite, sollicita et obtint de Rome pour M. l'abbé Cherrier la dignité de protonotaire apostolique *ad instar;* en 1916, la paroisse de l'Immaculée Conception passant au nouveau diocèse de Winnipeg, Sa Grandeur Mgr Sinnott fit de Mgr Cherrier son grand-vicaire, et la collaboration des deux distingués prélats fut des plus fructueuses; en 1920 Rome faisait parvenir à Mgr Cherrier la médaille *Pro Ecclesia et Pontifice;* c'était le *bene certasti* que lui décernait l'Eglise.

* * *

Que si on laisse le terrain des œuvres positives pour examiner le fond d'idées générales que la formation première, l'étude et l'expérience avaient accumulées chez Mgr Cherrier, on a vite fait de noter de vigoureuses précisions. Ainsi il admirait la forme absolue du gouvernement de l'Eglise, et nous soupçonnons qu'il inclinait vers le royalisme intégral en matières civiles. Mais quelle conscience probe et active il voulait chez les chefs, qu'il regardait comme les délégués de Dieu, avec tout ce que cela comporte de grands et inéluctables devoirs.

Propriétaire important, il aimait la propriété, en laquelle il voyait un principe de force sociale; il pratiquait, pour lui-même et pour sa paroisse, la bonne comptabilité, qui, disait-il, assure l'ordre et la permanence dans le bien. Et chez lui les paroles correspondaient à des actes.

Comme délassement et moyen de culture personnelle, Mgr Cherrier voyagea beaucoup, au Canada, aux Etats-Unis, en Europe. En 1890, étant jeune prêtre encore, il alla porter à Rome les délibérations du premier concile de Saint-Boniface, dont il avait été l'un des secrétaires. En 1910, en compagnie de feu M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, il fit, en Chine et au Japon, un voyage d'où il revint l'âme plus sacerdotale que jamais; la torpeur morale de l'Orient l'épouvanta.

Telles étaient les réminiscences, et souvent les hautes pensées, du vénérable prélat qui, depuis une dizaine d'années, vivait retiré à l'Hôpital de la Miséricorde, où on l'entourait de soins et d'affection. Dans l'intimité de la conversation de ce vieux prêtre de 86 ans on retrouvait, à tous moments, sous la voix affaiblie et le geste alourdi, des accents qui rappelaient la parole éloquente qu'il avait si largement dépensée au service de l'Eglise et de son pays.

—Noël BERNIER.

LA MÉMOIRE DE Mgr LANGEVIN

Le 15 juin marque le vingtième anniversaire de la mort du regretté Mgr Adélard Langevin, deuxième archevêque de Saint-Boniface. Nous ne saurions, à cette occasion, mieux évoquer son souvenir qu'en reproduisant la principale partie du texte de l'admirable éloge funèbre prononcé, le soir du 20 juin 1915, dans la cathédrale de Saint-Boniface, par Son Excellence Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Le deuil qui frappe le diocèse de Saint-Boniface atteint l'Eglise canadienne tout entière. Un grand évêque et un grand patriote est mort. C'est le beau témoignage que lui rendent, unanimement, catholiques et non-catholiques, amis et adversaires.

Le coup a été soudain. Je comprends qu'il ait jeté la consternation parmi vous. Un père admiré, estimé, aimé, vous a été ravi. Laissez-moi vous dire que j'ai perdu, moi, non seulement un collègue, mais un vieil ami de cœur.

Je l'ai connu dès l'enfance. Dans la famille, il fut un fils affectionné et soumis; au collège, un élève studieux, charmant, enjoué, exemplaire; plus tard, un religieux fervent, embrasé de l'amour des âmes; puis un évêque selon le cœur de Dieu, le bon pasteur qui connaît ses brebis, que ses brebis connaissent et qui, à l'exemple du divin Maître, sait donner sa vie pour elles, sans jamais compter avec les fatigues et les peines.

Vous l'avez vu à l'œuvre pendant vingt ans. Administration de son vaste diocèse, — courses à travers la plaine immense, jusqu'aux missions les plus lointaines et les plus pauvres, — tournées de confirmation, — prédications incessantes,—voyages à Rome, afin de recevoir du Vicaire de Jésus-Christ lumières, directions et encouragements dans les luttes qu'il avait à soutenir, et jusqu'à la cour de l'Empereur d'Autriche, dans l'intérêt des Galiciens catholiques,—correspondances multipliées avec les pouvoirs civils: rien ne lui a coûté. Sa belle devise était toujours présente à ses yeux: *Depositum custodi.*—Garde le dépôt qui t'a été confié. Il s'est dépensé sans mesure. Il a été le chevalier sans peur, combattant pour la cause du droit et de la justice. L'école, telle que le droit naturel la veut et telle que l'Eglise catholique la conçoit, n'a trouvé, nulle part, de plus vaillant, de plus inlassable défenseur.

* * *

Mgr Adélard Langevin vit le jour à Saint-Isidore, dans le comté de Laprairie. Il garda pour ce coin de terre l'affection la plus fidèle et la plus tendre. Il ne faisait jamais un voyage dans notre province, sans le revoir. C'était pour lui un besoin du cœur. Il y revoyait sa famille, les amis, ceux qui étaient si fiers de rappeler qu'ils l'avaient connu tout petit; il priait, au cimetière, sur des tombes bien chères, et, dans l'église paroissiale, il aimait à parler au peuple, à lui dire ses sollicitudes, ses désirs, ses espérances. Que de fois, je le sais, il a fait verser des larmes d'émotion! On voyait quel amour il avait pour sa patrie.

Ses parents étaient des chrétiens convaincus, des modèles de foi et de piété. Il fut donc à excellente école, dès l'âge la plus tendre. Il n'oublia jamais les leçons qu'il y reçut.

L'instituteur du village était un Français, homme remarquable par ses connaissances pédagogiques, comprenant l'importance de sa mission, bon, dévoué pour ses élèves et particulièrement désireux, non seulement de les instruire, mais de faire d'eux des hommes de caractère. Le jeune Adélard s'attacha à lui et profita de son enseignement. Il l'aima toujours et nous en parlait plus tard, avec reconnaissance et attendrissement.

Il n'avait que onze ans, quand il entra au Collège de Montréal, dirigé par les Prêtres de Saint-Sulpice; mais il était parfaitement préparé pour les études classiques. J'arrivai à cette maison en même temps que lui. Nous fûmes amis dès la première heure, et nous l'avons été jusqu'à la fin.

Mgr Langevin, j'en suis sûr, n'avait jamais pensé à autre chose qu'au sacerdoce. Mais le moment venu de se donner à Dieu, il voulut se donner sans réserve, dans le dévouement le plus héroïque et le plus complet. Tout quitter et aller au loin, là où l'enverrait l'obéissance, pour porter aux infidèles les lumières de l'Evangile: tel fut le rêve de ses vingt ans.

Il résolut de se faire missionnaire et entra dans l'admirable Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. O mystère de la Providence! Il pensait prendre ainsi le chemin des pauvres missions indiennes; et il allait directement vers les honneurs et les responsabilités de l'épiscopat! Après plusieurs années passées à l'Université d'Ottawa comme directeur des séminaristes, il était envoyé par ses Supérieurs à Winnipeg, pour y travailler sous la direction du grand archevêque, Mgr Taché. Celui-ci le connaissait et le salua, à son arrivée, par ces paroles dont le pauvre religieux ne comprit certainement pas, tout de suite, la portée: "Je vous désirais et je vous attendais depuis longtemps." Oui, il l'attendait; et, bientôt, il fixa son choix sur lui, comme sur le fils aimé à qui il léguerait son héritage —héritage de gloire et de souffrance, tout ensemble. Il ne se trompait point.

Moins d'une année après, Mgr Taché terminait sa carrière d'apôtre; et Mgr Langevin était appelé par le Saint-Siège à lui succéder. Les Archevêques et les Evêques de la province de Québec vinrent, nombreux, assister à son sacre. Nous vînmes, nous aussi, les vieux amis de collège. Ah! ces fêtes du 19 mais 1895 et des jours qui suivirent, je m'en souviens comme si elles étaient d'hier. Quelles douces émotions, quelles joies! Que de vœux formés pour le nouveau prélat!

Nous comprenions bien que les jours de combat ne lui seraient pas épargnés. Il les pressentait, lui aussi, quand, en réponse aux adresses du clergé et des fidèles, il prononçait ces paroles vibrantes, qui retentissent encore à mes oreilles: "Nous placerons sur l'autel les lois néfastes dirigées contre nous et nous dirons à Dieu: *Notre cause est la vôtre, défendez-nous!...* Et, tant que les ossements de Mgr Taché reposeront sous cette cathédrale, nous lutterons pour nos écoles, le rempart de notre foi et de notre nationalité."

Vingt années se sont passées. Il serait long de raconter tous les événements, toutes les luttes qui les ont remplies et toutes les œuvres qui les ont illustrées. Vous les connaissez, du reste, mieux que moi, et ce n'est pas le but de cet entretien. Regardez, seulement, cette cathédrale qui a remplacé l'humble temple de 1895, — à côté de nous, ce séminaire, l'un des plus magnifiques dont notre pays s'honore,— ces hôpitaux nouveaux ou agrandis, — ces maisons de prière, de saint dévouement, fondées par lui ou érigées par ses soins,— comptez les paroisses nombreuses qu'il a érigées,—admirez le diocèse de Régina si plein de promesses et détaché, à sa demande, de celui de Saint-Boniface; et dites-moi si le règne de Mgr Langevin n'a pas été admirablement fécond et si vous n'avez pas le droit d'être fiers d'avoir eu à votre tête, pendant vingt années, un tel archevêque.

Il vous quitte, à soixante ans à peine. N'en doutez pas: il s'est usé prématurément à la tâche,—il est tombé sur la brèche,—le chevalier sans peur est mort, les armes à la main.

* * *

Vous savez, mes Frères, ce qui suivit le décès de votre archevêque survenu à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nous lui avons rendu tous les honneurs que nous pouvions lui rendre. Il en était si digne! On a vu, dans notre cathédrale de Montréal, l'épiscopat, le clergé, les communautés religieuses, des représentants des autorités municipales, provinciales et fédérales, la foule des fidèles pieusement réunis autour de son cercueil. Une voix épiscopale, une voix amie a dit, avec une éloquence pleine d'onction, ses vertus, ses œuvres et ses travaux.

Mais c'est ici, naturellement, qu'il devait et avait voulu avoir sa tombe. J'ai tenu à vous apporter moi-même ses restes vénérés. J'ai veillé auprès d'eux. Sur la route, plusieurs fois, les enfants des écoles sont venus, avec leurs maîtres et leurs maîtresses, les saluer respectueusement, en récitant le chapelet. Quelles scènes touchantes! Nous arrivâmes. Winnipeg et Saint-Boniface lui firent une réception qui ressemblait à un triomphe. C'était justice.

Hommage du Collège à Mgr Cherrier

Le Collège de Saint-Boniface se doit de rendre l'hommage public de sa reconnaissance à l'ancien supérieur, au bienfaiteur, à l'ami fidèle et constant que fut pour lui Mgr Cherrier.

D'autres esquisseront, ici-même, cette grande figure de prêtre, feront revivre les traits principaux de sa carrière et décriront ses œuvres. Nous voulons, nous, mettre en relief ses relations avec le Collège, afin d'acquitter, au moins partiellement, notre dette de gratitude.

Jeune prêtre, encore tout imprégné des brillantes études classiques qu'il avait faites au Séminaire de Sainte-Thérèse, il fut nommé supérieur du Collège et le gouverna de 1881 à 1884.

C'était une époque difficile. Les prêtres séculiers, qui en avaient alors la direction, étant en tout petit nombre, il fallait que le supérieur compensât cette déficience numérique par un dévouement égal à la compétence.

Ce fut alors que Mgr Taché s'adressa aux Pères Jésuites pour en obtenir le personnel nécessaire.

Avec un oubli de lui-même admirable, M. Cherrier continua au Collège ses bons offices. Il ne cessa, jusqu'à sa mort, de le représenter au Conseil de l'Université. En cette qualité de représentant il rendit d'innombrables services, malheureusement trop peu connus, parce qu'ils furent rendus dans une assemblée dont les délibérations ne sont point publiques. Notons particulièrement la transformation que subit l'Université en 1910, laquelle menaçait de créer au Collège des difficultés fort sérieuses. Il fut un de ceux qui contribuèrent à lui assurer, dans l'Université, une situation fort viable au point de vue religieux et national.

Vers la même époque aussi, une vigoureuse intervention de sa part, par un mémoire adressé à Rome même, réussit à sauvegarder son rôle national canadien-français alors fortement menacé.

Cet ami vigilant et énergique fut d'autre façon aussi un bienfaiteur insigne. Après la grande épreuve de l'incendie de 1922, ce fut par son intermédiaire que le Collège reçut une bourse de $5,000 dont les intérêts servent encore à aider plusieurs élèves à faire leurs études.

En ce temps-là aussi, il fit à la bibliothèque Collégiale le don d'environ deux cents magnifiques volumes qui compensèrent un peu les pertes subies par les flammes.

...Sans compter des multiples générosités, lesquelles, additionnées, feraient un total imposant.

Mais ce qui ne peut s'énumérer ni se raconter, et qui, pourtant, est d'une valeur inappréciable pour une maison d'éducation, c'est cette sympathie constante, cette bonté inaltérable, ces encouragements, cette loyauté qu'il nous prodigua et qui fit de lui un ami fidèle.

C'est de tout cela que nous voulons aujourd'hui lui exprimer notre reconnaissance.

LE COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

M. Siegfried vient au Canada

NEW-YORK—M. André Siegfried, professeur au Collège de France membre de l'Institut, vient de débarquer à New-York.

L'auteur de la **Crise de l'Europe** viendra passer plusieurs semaines au Canada pour y préparer sur place la matière de ses cours de l'automne prochain au Collège de France.

Le Synode anglican d'Ottawa et les écoles séparées

OTTAWA — Un sous-comité du Synode, nommé par l'archevêque J.-C. Roper, d'Ottawa, pour étudier la question des taxes des écoles séparées en Ontario, a présenté son rapport dans lequel il est dit que les catholiques romains ont été traités avec générosité en Ontario. "Leur accorder d'autres privilèges serait préjudiciable aux écoles publiques et résulterait en une augmentation des taxes des écoles publiques et il y a aussi le danger imminent que cela serait hautement préjudiciable au bien-être futur du pays."

L'élection du Pape

CITE VATICANE — Le journal "Popolo di Roma" affirme que la discipline de l'élection du pape serait modifiée de manière à étendre le droit de vote aux patriarches du rite oriental. Il ajoute que cette modification préluderait à une autre, en vertu de laquelle tous les archevêques auraient droit de participer à l'élection du pape.

Des prélats disent qu'il est depuis longtemps question de modifications de cette nature mais que rien n'indique une décision prochaine.

Le congrès du film parlant français

MONTREAL —Le cinquième congrès du film parlant français, organisé par France-Film, Montréal, a eu lieu sous le patronage de M. Raymond Brugère, ministre de France au Canada, de M. L. A. Taschereau, premier ministre de la province, et sous la présidence de M. René Turck, consul général de France à Montréal.

M. Robert Hurel a fait la revue générale des activités de France-Film pendant l'année 1935. Il a dit que la grande compagnie de cinéma français qu'il dirige a distribué 92 films français dans toute la province, pendant la dernière année, soit une augmentation de 38 films sur l'année précédente. Pour la prochaine année, France-Film promet une série de 102 films.

Le Congrès régional de l'A.C.J.C.

A cause de l'abondance des matières, nous sommes contraints de renvoyer au prochain numéro le compte rendu du Congrès régional de l'A.C.J.C. tenu récemment à Saint-Boniface.

CE QUE DISENN LES JOURNAUX

Le film français au Canada

La Presse (Montréal):

Le film français est venu s'acclimater au Canada vers 1929 avec de belles promesses d'avenir. N'avait-il pas une place toute faite dans cette population de 2,000,000 de Français auxquels il n'imposait aucun effort d'adaptation ou de compréhension? On a dit hier, au congrès du film français, le succès obtenu en cinq ans. Les films français, qui ne formaient en 1931 qu'un pour cent du total des importations cinématographiques, ont atteint 17 pour cent en 1934. Le nombre des spectateurs de bandes françaises est passé de 3 millions en 1932 à 6 millions en 1933 et à 14 millions en 1934. La progression est formidable. Il y a actuellement, pour le film français, 54 cinémas qui projettent environ 72 films par semaine.

Quo vadis, Gallia?

Le Devoir (Omer Héroux):

Les faits qui se sont déroulés depuis le 6 février 1934 témoignent éloquemment de l'habileté avec laquelle les professionnels de la politique peuvent manoeuvrer et ruiner l'effort de leurs adversaires de la rue; mais le 6 février lui-même rappelle qu'à un moment donné, sous un coup de cravache particulièrement dur, la foule peut se cabrer.

Et alors?

L'embarras, c'est que l'on ne voit pas très bien ce que l'on pourrait—tout de suite—mettre à la place du régime actuel. La dictature ne serait qu'un expédient temporaire, et la figure du dictateur n'apparaît du reste point à l'horizon.

Reste la monarchie.

Mais si la monarchie a fait d'indiscutables progrès dans les milieux intellectuels, elle est encore pour la masse des Français une chose à peu près inconnue et contre laquelle on a dressé de formidables préjugés. Là-dessus, ses plus fermes partisans ne se font point, en dépit de leurs succès relatifs, grande illusion. Ils répétaient volontiers voici vingt-cinq ans ou trente ans: Nous travaillons pour 1950! C'est dire l'immensité de la tâche qu'ils voyaient devant eux...

Mais un grand pays ne peut tout de même indéfiniment vivre sous ce régime de bousculade et d'instabilité.

Quo vadis, Gallia?

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Son Excellence Mgr Yelle a fait la visite pastorale de la paroisse de Haywood, dont le curé est M. l'abbé J.-M. Gagné. Son Excellence était accompagnée de M. l'abbé Boulet.

Mgr Yelle a chanté la messe pontificale à la cathédrale dimanche dernier; il est ensuite parti pour visiter la région de la montagne de Pembina, commençant par Starbuck et ses missions et continuant par Fannystelle, Saint-Claude, Lourdes, Saint-Lupicin, Somerset, Swan Lake, Mariapolis, Saint-Alphonse et Bruxelles. Son Excellence ne sera de retour que vers le 21, pour assister à la distribution des prix au Collège.

A la Cathédrale

Dimanche prochain aura lieu la communion privée des petits enfants de la paroisse. Les petits communiants sont à se préparer à ce grand événement.

M. l'abbé Emilien Lévêque, vicaire, est en voyage dans l'Est. M. l'abbé Lévêque a assisté aux réunions d'oeuvres de jeunesse qui ont eu lieu récemment. C'était le but de son voyage. M. l'abbé Lévêque s'occupe des jeunes gens de la paroisse et il a voulu se renseigner sur ce qui se fait ailleurs.

Placide Bertrand candidat conservateur pour Saint-Boniface

Cinq cents électeurs, dont 302 délégués officiels, ont assisté, samedi à la convention conservatrice de St-Boniface, qui a choisi pour candidat aux prochaines élections fédérales M. J.-P. Bertrand.

Trois hommes ont été mis en nomination: E.-H. Cook, de Transcona, Thomas-B Molloy et J.-P. Bertrand, de Saint-Boniface. Au premier tour, Cook a été éliminé, les deux autres obtenant le même nombre de voix, 116. Le second tour a donné 143 voix à Molloy et 149 à Bertrand, soit une majorité de six pour ce dernier.

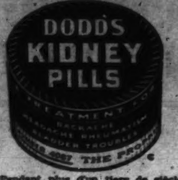
Dans une brève allocution, M. Bertrand a remercié de l'honneur qui lui était fait de combattre en loyal partisan de l'hon. R.-B. Bennett, qu'il a proclamé "le plus grand Canadien de toute l'histoire du pays."

Ont aussi prononcé des discours: R.-H. Webb, organisateur en chef des conservateurs; H.-N. Streight, Vice-président de l'Association Conservatrice du Manitoba; J.-T. Haig, député, et Philippe Bourgeois, candidat conservateur de Provencher, lequel a parlé en français.

La convention était présidée par J.-A. Marion, président de l'association conservatrice de Saint-Boniface.

Au Collège

La Distribution des Prix au Collège de Saint-Boniface aura lieu le 21 juin à huit heures et demie.



Mort de Louis Lavallée

Louis Lavallée, beau-frère de Louis Riel, est décédé à Saint-Vital dimanche matin. Il était âgé de 83 ans. Louis Lavallée naquit à Winnipeg en 1852, le fils de Pierre Lavallée et d'Espérance Plante. Il fit un stage au Collège de Saint-Boniface. En 1875, il épousa la soeur de Louis Riel, Octavie. M. Lavallée fut un de ceux qui allèrent chercher le corps de Louis Riel après son exécution à Régina.

M. Lavallée fut une figure remarquable durant sa vie. Il s'occupa activement du mouvement métis, fut un des patrons de l'Union Nationale Métisse et contribua beaucoup à l'avancement de ses compatriotes. Il fut, en d'autres termes, un patriote éclairé et ardent. Il occupa plusieurs postes de confiance au sein de la communauté où il vécut. Il fut préfet de la Municipalité de Ritchot, commissaire d'école durant de nombreuses années. Une école et une rue de Saint-Vital portent son nom.

Six enfants survivent à M. Lavallée. Ce sont: Marie et Marguerite, toutes deux à la maison; Pedro, de Grande Pointe; Joseph et Louis, de Saint-Vital; Moïse, de Saint-Boniface. Cinq soeurs lui survivent également: Mmes Alex. Pagée, de Saint-Vital; Anicet Pagée, de Guynemer; W. Hogue, de New Osgoode, Sask.; G. Todd, de Starbuck, et Louis Lespérance, de Saint-Boniface. Le défunt laisse aussi deux frères: Maxime, de Starbuck, et Joseph, de Pine Falls.

Les funérailles de Louis Lavallée ont eu lieu mardi matin à la chapelle de Saint-Vital. Ce furent les premières funérailles célébrées à cette chapelle nouvelle.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Chorale de la Cathédrale

La chorale de la Cathédrale a tenu ses élections annuelles le 17 mai.

Après un rapport sur les activités de l'année écoulée donné par le président, on choisit le nouveau comité: Président, M. Maurice Prud'homme; vice-président, M. Roland Lévêque; sec.-trésorier, M. Henri Pambrun; bibliothécaires, MM. Herménégilde Dubé, Aimé Beaulieu et Noël Pétrin.

Le vendredi 31 mai, M. Benoist convoqua les membres chez lui à une audition de disques: le chant grégorien enregistré à Solesmes même.

A cette occasion, il nous a fait particulièrement plaisir de saluer le retour de M. Alex. Larivière qui nous a réservé sa première sortie depuis sa maladie.

A l'hôtel de ville

Le comité de législation s'est rendu avec plaisir à la demande des cordonniers qui désiraient avoir leur boutique fermée le mercredi après-midi, afin d'avoir une demi-journée de congé hebdomadaire régulier. Bien que loi municipale, ce règlement ne pourra fonctionner avec justice qu'avec la coopération de tous. Que chacun s'abstienne donc d'aller à nos boutiques de cordonniers le mercredi après-midi.

Depuis quelques semaines, le département de l'assistance montre une sensible réduction dans ses dépenses, ceci surtout du fait de la diminution du chauffage; mais la bonne saison d'avance et devant le peu de perspective pour des travaux importants qui emploieraient de la main-d'oeuvre, il n'y a pas grand espoir pour une amélioration future dans l'assistance. Une attention immédiate devrait être portée par notre conseil sur ce sujet si important.

Succès d'un ancien Manitobain

A l'Université Laval de Québec, dans la troisième année en sciences, M. Roger Potvin, d'Ottawa, est premier pour la troisième fois et remporte la bourse de $300.00.

M. Roger Potvin est le fils de M. Adrien Potvin, membre de la Commission du Service Civil et un ancien de Saint-Boniface.

A l'Académie Provencher

L'inspection annuelle des cadets de l'Académie Provencher a eu lieu vendredi sur le terrain de l'ancien collège. Les 300 cadets ont admirablement manoeuvré. Ils ont ensuite fait les exercices physiques sous la direction de l'instructeur major H. Tompkins, puis des démonstrations de secours et de gymnastiques sous la direction du Frère Vincent. L'officier inspecteur était le lieutenant J. G. Andrews.

Mort de Wilfrid Clément

Wilfrid Clément, fils d'Albert Clément, de Saint-Boniface, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, samedi soir dernier. Le jeune homme, âgé de dix-huit ans, succomba à une longue maladie endurée avec résignation et patience. Le défunt est le petit-neveu de Mgr Jubinville. Les funérailles auront lieu jeudi matin à la cathédrale. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Ouverture du Tennis

Dimanche, le 16 juin, à 2 h. 30 de l'après-midi, aura lieu l'ouverture officielle du Tennis de l'Union Canadienne, situé à l'angle des rues Masson et Taché.

Les membres du Comité ont organisé des joutes qui seront des plus intéressantes, car ils auront le plaisir d'avoir parmi eux des joueurs qui ont déjà fait leur marque dans les tournois de Winnipeg et du Manitoba.

Un "Garden Party" terminera cette exhibition, et nous sommes heureux d'inviter tous nos anciens membres et tous ceux qui sont intéressés à ce sport des plus populaires.

Donc, à dimanche, venez jouir du savoir-faire de nos visiteurs.

Le COMITE.

Retraite fermée à Saint-Charles, Man.

Une retraite fermée pour les jeunes filles sera prêchée au Couvent des Soeurs Missionnaires à Saint-Charles par M. l'abbé A. Boulet. Elle commencera le soir de la fête du Sacré-Coeur, le 28 juin, pour se terminer le mardi matin, fête de la Visitation.

Chères jeunes filles, nous vous engageons à venir nombreuses goûter l'incomparable bienfait que procure une retraite fermée; dans la solitude et la prière, vous trouverez Dieu, vous vous tracerez un nouveau plan de vie. Le bonheur que vous en retirerez compensera largement le sacrifice que vous aurez fait en vous éloignant, pendant trois jours, de votre famille et de vos amies. Vous en en sortirez avec un courage tout nouveau qui vous aidera à faire face aux difficultés de la vie et à mieux accomplir ce que Dieu demande de chacune de vous.

Veuillez donc donner votre nom le plus tôt possible à la Maison-Chapelle, Saint-Boniface. Tél., 201 287.

LE COMITE DES RECOLLECTIONS MENSUELLES.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1. Réunion des Novices, le mercredi 19, à 7 h. 30 du soir, avec absolution générale de la Trinité.

2. La réunion mensuelle du mercredi 5 juin, était bonne: le matin, le nombre des assistances à la messe et à la communion générale aurait pu être plus grand: une demi-salle seulement. Le soir, la salle était bien pleine. On a parlé aux chers Tertiaires de l'amour au Sacré-Coeur, c'est-à-dire à l'amour divin de Notre-Seigneur, à l'imitation du Séraphique Père Saint François. Quoique le nom de "Dévotion au S.-C." ne fût pas encore spécifiquement connu de son temps, il en avait la chose; or c'est cela qui importe. Et il l'avait si bien qu'il a été donné à Sainte Marguerite-Marie Alacoque, l'apôtre de cette dévotion (1647-1690), comme modèle qu'elle devait imiter. Ayons donc l'obsession de Celui qui nous a tant aimés, dans nos prières, les événements, nos actions, nos souffrances: voyons-le partout très près, et ne vivons que pour Lui: "Ma vie, c'est le Christ", disait Saint Paul. — Le chant était très mélodieux et portait l'âme vers d'autres sphères. L'absolution générale de l'Ascension a été donnée.





Institut Collégial St-Joseph

Au tableau d'honneur de mai

Grade XII—Madeleine Dugas, Bernice Chamberland, Ella Gagnon, Victorine Vigier, Hélène Blais, Léah McCaughan, Denise Pelletier, Denise Gaudette, Claire Lafrance, Florence André, Marie Toupin, Marguerite Kreitz, Rollande Hébert, Louise Rocan.

Grade XI—Thérèse Rhéaume, Léa Dussault, Cécilia Pichette, Antoinette Poitras, Anita Jones, Lucienne Bouchard, Georgine Beaudry, Thérèse Lemieux, Fernande Paquin, Lois Roche, Hélène Morin, Donna Benoit.

Grade X—Jeanne Chavanne, Sadie McFetridge, Pauline Simon, Thelma Zimmerman, Rosaria Lamothe, Annette Dumont.

Grade IX (20)— Marie-Paule Aubert, Madeleine Bernier, Jeanne Bérubé, Rhéa Boucher, Yvette Descoteaux, Georgeline Gagnon, Jacqueline Gagnon.

Grade IX (19)—André de la Barrière, Marcelle Massery, Odile Desautels, Dora Laferrière, Madeleine De Cruycnaere, Berthe de la Gorgendière, Andrey Tingley, Kathleen Miller.

Cours Commercial, 2e année—Barbara Tingley, Louise Fouchard, Mary Susick, Blanche Roy.

Cours Commercial, 1ère année — Martha Stone, Irène Langevin, Annie Susick, Helen Blahnik, Yvonne Beaubien, Angèle André, Claire Marcoux.

Grade VIII (17)—Marcelle Kobs, Rita Bouvier, Phyllis Stapleton, Rita Toupin, Cécile Dussault, Yvette Bourbonnière, Florence Altman, Marguerite Masson, Florida Réneillard, Emilia Lacroix, Irène Toupin, Célima Laplante.

Grade VIII (16)—Alice Bochard, Léonie Vynerman, Fabiola Desrosiers, Lucienne Beauchamp, Sylvia Moscovitch, Jeanne Simon, Lina Gaudette, Dorothea Corner, Marguerite Prud'homme.

Grade VII (15) — Denise Fourneaux, Shirey Benoit, Marguerite Leeson, Ruth Froome, Laura Oueletle, Marie Savoie, Juliette Paquin.

Grade VII (14)—Irene Huybrecht, Noëlla Raymond, Jeannette Prendergast, Simone Poulin, Jeanne Merlevede, Noreen Tingley, Eliane Pelletier, Irène De Cruyenaere, Jacqueline Audet, Monica Terras.

Grade VI (A)—Yvette Mousseau, Helen Stankovic, Aurore Champagne.

Grade VI (B)—Marie-Ange Grandmont, Mariette Laferrière, Annette Lamoureux.

Grade V (A)—Guillemette Audet, Denise Normandeau, Cécile Gauthier.

Grade V (B) — Blanche Aubert, Cécile Jacques, Marie Landry.

Grade V (C)—Margherata Buysse, Léonie Candaele, Joy Kilfoyle.

Grade IV (A)— Mariette Sicotte, Gabrielle Jodoin, Marcelle Senez, Suzanne Tremblay.

Grade IV (B) — Stella Bouvier, Thérèse Menu, Lucile Boily, Hortense Sicotte.

Grade IV (C)—Olive Yager, Leslie Miller, Constance Cave.

Grade III (A) — Lucile Rheault, Thérèse Charlesworth, Hélène Faucher.

Grade III (B)—Marcelle Joberty, Camille Pélissier, Marie-Rose Perron.

Grade III (C)—Eva Barnabé, Olive Martel, Bernadette Lebreau.

Grade III (D) — Jeannette Sys, Irene Verschotx.

Grade II (A) — Bernadette Ste-Marie, Thérèse McGlynn, France Blanc, Claire Pelletier.

Grade II (B) —Lilliane Rouillard, Gracia Laurendeau, Denise Rougeau, Thérèse Normandeau.

Grade II (C)—Noëlla Van Landeghem, Irène Dubé, Lilliane Dufault.

Grade I (A) — Pauline Lavery, Bernice Bransfield, Marie Boissonnault.

Grade I (B) — Thérèse Fontaine, Thérèse Barnabé, Lilliane Nolin.

Cours préparatoire (A)— Thérèse Demeule, Emilia Rondeau, Rita Senez, Lucile Bédard, Cécile De Cruyenaere.

Cours préparatoire (B)— Lorraine Audet, Florence Bernard, Yvette Lafrenière, Rita Rémillard.

Cours anglais —Irene Van Daele, Agnes Gheyssens, Eveline Mager.

L'élevage des rats musqués

LE PAS, Man.—Tom Lamb dirige à Moose Lake une importante et prospère entreprise d'élevage de rats musqués. Il compte vendre cet année 25,000 peaux. Il en vendrait davantage si, malgré toutes les précautions prises pour barricader la ferme, des rats ne trouvaient le moyen de s'évader hors des limites. Par contre cela fait le bonheur d'un certain nombre de trappeurs indépendants qui, aux alentours de la ferme de Lamb, piègent et capturent les rats musqués ainsi évadés. Plusieurs trappeurs gagnent ainsi plus ou moins bien leur vie. Mais Tom Lamb remarque que, si l'on ne capturait pas les rats évadés de sa ferme, un certain nombre d'entre eux reviendraient.



Page Féminine

Alors tu reviendras

La chambre sera bleue, et le jour y mourra
En laissant sur les murs des reflets de turquoise
Où l'ombre sèmera des gris légers d'ardoise.
L'heure sera troublante. Alors, tu, reviendras...

L'air entrera très doux par la fenêtre ouverte,
Un violon plaintif jouera dans le lointain.
Tu liras à mi-voix quelques vers de Samain,
Et j'aurai mis pour toi la même robe verte.

Rien ne troublera plus la douceur du retour,
Et je pourrai relire à même ton visage.
Relire bien des fois la douce et chère page
Inachevée où sont encloses nos amours.

Raphaëlle-Berthe GUERTIN.

Ce poème est extrait de "CONFIDENCES", par Raphaëlle-Berthe Guertin, volume qui vient de paraître aux éditions de l'Action populaire Ltée. En vente chez l'éditeur et chez l'auteur, 803, Duluth E., Montréal—à $0.75 l'exemplaire. Prix très spéciaux pour les Commissions scolaires et les maisons d'éducation.

PRINTEMPS

(Suite)

Dix heures avaient sonné quand, encore dans l'hypnose, ils se retrouvèrent sous le porche. Un sourire mutuel les réveilla.

— Ma foi, dit le jeune homme, c'est une chapelle dévotieuse: ça nous a reposés d'y être. A présent, y a-t-il quelque chose que vous désireriez qu'on voie?

— Je voudrais voir, dit-elle, une place avec de l'herbe, des bouquets sauvages, des bibittes, et avec de vrais arbres.

Ils levèrent les yeux. Par une trouée des blocs, l'île Sainte-Hélène apparaissait, flottant sur l'eau polie comme un gros buisson d'un vert tendre.

— Y a une fée aujourd'hui, déclara Arthur, qui nous apporte tous nos souhaits. Voilà vos herbages et vos arbres.

Le ferry enchanté les transporta dans l'île. Il fallut, par exemple, que les vingt sous d'une des deux bourses lui restassent comme frais de passage.

Là, c'était le printemps dans le printemps, le triomphe cumulé de toutes les forces du renouveau. Le feuillage perçait les bourgeons, les mousses perçaient le sol, les renoncules perçaient les mousses, les fourmis et les guêpes perçaient les mousses et les fleurs. Et sur tout cela, sans l'entrave des cheminées, des toits, le soleil s'épandait à pleines ondées, à pleines trombes, excitant et émoustillant toutes ces vies. Le vert couvrait toute l'île d'une tenture unique, étageant ses teintes, mais décrété par une mode de saison impérieuse. Sous un érable verdoyant, sur un banc peint en vert, les deux amis s'assirent, les pieds dans l'herbe d'émeraude. Et presque immédiatement la jeune fille fit un saut: une **bibitte** verte se promenait sur son corsage.

Les visiteurs étaient rares dans l'île à cette heure. Seuls des enfants passaient de temps en temps avec leurs bonnes. Mais un jeune chien, sous l'ivresse printanière, leur donnait le spectacle de courses folles dans les allées, de bonds grotesques, de tournoiements vertigineux, et parfois, haletant, venait s'aplatir à leurs pieds. Soudain il disparut à toute vitesse à la poursuite d'une feuille de journal que la brise chassait devant elle.

Le calme rétabli les rendit à eux-mêmes.

— Savez-vous, dit la fille, que d'avoir tant marché vous creuse l'estomac? Je suis sûre que, comme moi, vous mangeriez bien une beurrée.

— Merci, je ne voudrais pas, s'excusa Arthur, car moi, je n'ai rien apporté; j'ai coutume de dîner au restaurant.

— Mais cette fois c'est partie de campagne, il faut mettre tout en commun.

Elle déficela son paquet, contenant deux sandwiches, et malgré ses protestations lui en mit une entre les mains, attendant qu'il y eût mordu avant de toucher à la sienne.

— Est-ce pas drôle? songea-t-elle tout haut, nous voilà à goûter ensemble, et je ne sais même pas votre nom.

— C'est plus que temps que je vous le dise. Bien, c'est facile: je suis un Limoges, et mon premier nom est Arthur.

— J'ai connu des Limoges à Lanoraie, dit-elle. Moi, je m'appelle Angélina, Angélina Clément.

— Eh bien, mam'zelle Clément, ça me fait grand plaisir qu'on ait fait connaissance; j'aurais pas cru, y a quelques heures, que j'aurais cette chance-là.

— C'est arrivé tout seul, reprit-elle, je me demande encore comment.

Alors ils s'entretinrent un peu d'eux-mêmes, de leurs familles et de leur vie de chaque jour. Angélina vivait chez une cousine qui l'avait élevée après la mort de ses parents. Elle avait passé à Lanoraie ses premières années, et soupirait souvent après la belle campagne. Mais il fallait gagner sa vie, même à sentir le caoutchouc. Quand elle aurait un peu d'argent, son ambition était d'acheter un lopin du côté du Sault et de se mettre à élever des poules.

Arthur s'épancha jusqu'à dire qu'il était fatigué de tremper des bouts d'allumettes; que son oncle et sa tante le traitaient au mieux, mais qu'il s'ennuyait malgré lui d'être seul avec ces vieilles gens; qu'il comptait, le prochain automne, s'engager aux moissons dans l'ouest, et peut-être rester par là-bas.

— Rester si loin, s'exclama la jeune fille, et ne jamais revenir ici?

— Ca me coûtera, dit Arthur, mais quand on n'a pas de vrai chez soi!...

Sur quoi, ils firent silence, songeant obscurément à l'instabilité des choses et à la brièveté des pique-niques. Et tout d'un coup le chien revint, plus bruyant, plus fou que jamais, et se mit à tourner autour d'eux avec des bonds de clown en délire.

— Ce chien-là, dit Arthur, a le printemps au corps; il a fait comme nous autres, il a pris un jour de congé.

La collation leur parut délicieuse quoique, ainsi coupée en deux, elle leur laissât un brin d'appétit. Alors ils se levèrent et, à loisir, se promenèrent dans l'île, suivant les allées ratissées de frais, explorant les sentiers, s'arrêtant devant les baraques encore vides et les chevaux de bois muets, lançant des cailloux dans le fleuve, se penchant sur les premières anémones, mais surtout humant l'air intense et buvant les flots du soleil. Il était plus d'une heure quand la sirène du traversier hurla son appel rauque. Ils furent surpris qu'il fût si tard et se décidèrent au retour. Quelques minutes après ils se retrouvaient sur les quais. Incidemment, le voyage avait gobé leurs derniers vingt sous.

— Ca, c'est une excursion, dit Angélina. Merci beaucoup, monsieur Limoges. A présent, vous êtes fatigué et je m'en vais regagner chez nous. Mais ça vous irait-il, en route, qu'on passe par la rue Sainte-Catherine? Y a là les plus beaux magasins et j'aime tant voir les étalages.

— Fatigué? dit Arthur, vous ne le croyez pas. Et puis, rappelez-vous, nous sommes partis pour la journée. C'est une fameuse idée d'aller voir la rue Sainte-Catherine.

Louis DANTIN.

(La Vie en Rêve)

(A Suivre)

PERSUASION MATINALE

Dans une petite brochure intitulée le **Courage quotidien** que je relis toujours avec plaisir et profit, l'auteur, Frédéric Saisset, nous indique, par des moyens à la portée de tous, la manière d'acquérir ou de conserver ce courage quotidien.

Je me bornerai à transcrire pour vous quelques paragraphes qui résument le chapitre consacré à l'auto-suggestion matinale. Lisez:

"Peu de gens pensent à leur âme en donnant à leur corps les soins quotidiens. Ils ignorent quel secours, dans cette journée qu'ils vont vivre, peut leur apporter leur âme, si elle est forte. Et comment sera-telle forte, belle et lumineuse si personne ne s'occupe de l'affermir, de la fleurir?

"Pour cela, la persuasion, l'auto-suggestion matinale est indispensable. Les Chinois usent de ce procédé qui semble puéril à première vue et dont l'efficacité est cependant souveraine sur votre organisme et nos facultés. Faites comme eux. Regardez-vous dans votre miroir en souriant et répétez ces phrases: Je suis jeune, tout ira bien aujourd'hui, j'ai une excellente santé, je suis de très bonne humeur. Si vous vous sentiez mal disposée, sans courage, sans énergie, vous ne tarderez pas à voir disparaître vos malaises. Votre esprit se réveillera. Vous vous sentirez prêt à vivre joyeusement, courageusement, la journée nouvelle.

"Celle qui sourit dans la glace, c'est vous-même, heureuse, pleine d'énergie, d'allant et d'aisance, c'est vous qui partez pour ce charmant petit voyage d'un jour. Le reste, l'inconscient le fera. Vous lui avez envoyé des images de force et de clarté, il va travailler sur elles.

"Par cette loi psychologique appelée loi d'imitation sympathique, vous communiquerez aux autres votre entrain, et votre bonne humeur. Tout vous sera plus facile, vous poursuivrez votre travail avec un courage doublé.

"Après cette persuasion matinale, vous serez prête à combattre, vous vivrez une journée heureuse, fructueuse, saine, et, le soir venu, quand vous ferez votre examen de conscience, vous pourrez vous dire comme le sage: Ce n'est pas une journée perdue!"

Pour peu que vous soyez coquettes, le conseil n'est pas malin à suivre. Mettez-y de la conviction et les résultats auront tôt fait de dépasser vos espérances!

(La "Parole")

CLAUDINE.

De cause à effet

— Vous qui êtes du Nord, comment se fait-il que vous ayez l'accent du Midi.

— L'habitude de me laver les dents au savon de Marseille.

Assez bu, moi?

Deux pochards vont de bistrot en bistrot vider verre sur verre. Sur le coup de onze heures l'un d'eux, plus raisonnable que l'autre, propose d'arrêter la tournée.

— Rentrons chez nous, dit-il, tu as assez bu comme ça.

Mais son camarade s'insurge:

— Assez bu, moi? Mon vieux, sache bien ceci: je peux avoir des fois trop bu, mais assez, jamais.

A la douane

Le douanier: "Avez-vous quelque chose à déclarer?"

Le paysan: "Oui, une moitié d'agneau."

Le douanier: "Vivant ou mort?"

Joyeuse Fête!

14 juin

Jules Sicotte, Saint-Pierre.

Florence Boisjoli, La Broquerie.

17 juin

Béatrice Champagne, Saint-Norbert.

18 juin

Florent Gauthier, Sainte-Geneviève.

Marcel Hébert, Saint-Pierre.

L'ACTUALITÉ BOTANIQUE

VII.

Fleurs du Chèvrefeuille de Tartarie (Lonicera Tartarica—L. Honeysuckle)

Le Chèvrefeuille de Tartarie, comme le Caragan, est un arbuste très apprécié pour l'ornementation des abords des demeures. On le plante souvent en rangées, mais plus souvent en touffes isolées. Adossé sous forme de petits massifs aux murs d'une résidence, il la décore de son feuillage délicat, et encore plus par le coloris de ses fleurs et l'attraction de milliers d'insectes. Il donne la beauté, il amène la vie.

Disposition des fleurs

Ses rameaux sont grêles. Ils conservent bien leur position dressée. Ses feuilles s'y attachent par paire au même niveau, et à l'aisselle d'un grand nombre de fleurs se sont développées. On les appelle fleurs axillaires. Entre le rameau et une feuille on a vu paraître un petit filet terminé en boule. Le filet s'est allongé. C'est le pédicelle. La boule a grossi; elle a donné deux fleurs avec leurs accessoires.

Les deux fleurs sont reliées très étroitement. Chacune d'elles, il est vrai, possède son pédicelle particulier; mais comme il est court, et ne vient que de la division du pédicelle commun, on dit que ces fleurs sont géminées. Leur union si étroite fait penser à deux jumelles déposées dans un même berceau.

Pour accentuer le rapprochement, remarquez le nombre de pièces vertes, superposées dans le bourgeon floral, et qui s'ouvrent maintenant, leur rôle protecteur rempli. Elles ne seront plus désormais que des fabriques d'aliments.

Bractées

Parmi ces organes verts, il faut remarquer les bractées. On en compte six, dont deux grandes et quatre petites. Aucune bractée ne s'est formée entre les deux fleurs; elle aurait été inutile. Les grandes bractées occupent les positions extrêmes du groupe floral. Les petites bractées occupent les positions latérales. Chaque fleur en a deux pour voisines. Ainsi dans le bouton les petites bractées s'abattaient au nombre de deux sur chaque fleur, et les grandes bractés recouvraient les deux petites.

Chaque bouton floral dans le Chèvrefeuille se blottissait donc sous un grand nombre de lames protectrices.

Parties de chaque fleur
Réceptacle et sépales

Tâchez de bien saisir la forme du réceptacle. On peut le comparer à une coupe fixée au bout du pédicelle particulier, et rétrécie à son ouverture. Nous verrons qu'il abrite la portion la plus importante de l'appareil floral.

Cinq petites dents au sommet arrondi le couronnent. Ce sont les sépales. Avant la floraison elles étaient rabattues sur le bouton et couvraient les organes reproducteurs encore à l'état d'ébauche.

Corolle et nectaires

La corolle est la partie voyante de la fleur. Elle prend des teintes diverses, toujours délicates du rouge au blanc. Distinguons deux régions dans son anatomie. Sa portion inférieure est soudée au réceptacle par une base rétrécie, et se continue par un tube qui s'évase, et qui présente sur un côté une grosse bosselure. Sur la paroi intérieure de celle-ci les organes appelés nectaires se sont développés. Ils fournissent à la fleur le liquide précieux qui la fait visiter par les insectes.

Dans la portion supérieure la corolle est divisée d'abord par deux fentes en deux pièces de très inégales dimensions. La plus grande qui est quatre fois plus large que l'autre se divise de nouveau. Sur ses côtés deux pétales symétriques s'en détachent par des divisions moins profondes. Le centre, qui en reste est une lame rejetée vers l'extérieur et qui se bifurque en deux pétales plus courts. La corolle de cette fleur est donc très irrégulière.

Etamines

Cinq étamines assurent la fécondation dans la fleur de ce Chèvrefeuille ornemental. Leur filet est frêle; sur la moitié de sa longueur il adhère à la paroi intérieure de la corolle.

Vous noterez soigneusement sa liaison avec l'anthère. Ordinairement cette boîte à pollen est fixée au filet sur une grande longueur. Dans ce Chèvrefeuille, elle ne s'unit à son support que par un point en son milieu; elle peut donc se balancer, basculer et prendre une position horizontale.

Grâce à ce mouvement elle remplit plus sûrement son rôle de fécondation; elle atteint le stigmate par contact et y colle du pollen.

Pistil

Cette partie très importante de la fleur est, comme on le sait, formée d'un ovaire, d'un style et d'un stigmate. Vous tâcherez de les voir parfaitement.

L'ovaire s'enfonce dans le réceptacle; il est l'intérieur de ce petit renfement situé au-dessus des sépales. Par le style qui lui adhère intimement, il se met en relation avec l'extérieur.

Ce style est un filament frêle qui planté au fond de la corolle s'élève au milieu des étamines. Il se termine par un élargissement plus jaunâtre qui est le stigmate. Le moment propice à la fécondation venu, ce dernier organe se couvre d'un liquide visqueux et légèrement sucré. C'est là que les anthères colleront leurs grains de pollen. Souvent la poussière, fécondante sera transportée des autres fleurs par les abeilles ou les insectes en quête de nectar.

Dernier conseil

Pour finir ce petit article, et non pas cette série de l'actualité botanique, je vous conseille, petits lecteurs et petites lectrices du "Coin", de lire ces notes des fleurs de Chèvrefeuille à la main. A cette condition seulement vous en tirerez un profit durable et vous pourrez comprendre bien des mots moins usités dans le langage courant.

Le Coin des Enfants

Les souris de Victor Massé

Victor Massé, l'auteur des **Noces de Jeannette**, avait un coeur d'une exquise sensibilité. Depuis longtemps les souris avaient élu domicile dans sa maison sans qu'il eût le courage de leur faire la chasse. Leurs dégâts devinrent cependant tels, qu'il finit par se décider à leur tendre des pièges.

Un jour d'hiver que le critique Philippe Gilles lui rendait visite, deux souris se trouvèrent prises. Massé les regarda longuement. Les pauvrettes se débattaient et, évidemment, souffraient beaucoup.

— Qu'allez-vous en faire? demanda Philippe Gille.

Je vais les mettre dehors, répondit le compositeur.

Et il alla ouvrir la porte de la rue. Mais il la referma tout aussitôt et revint sur ses pas. Il tenait toujours en main la souricière.

— Eh bien, demanda Gille, qui se tenait dans le fond de la pièce, vous les avez expulsées?

— Non je les rapporte. Il fait trop froid.

Le paysan et le douanier

Chargé d'un énorme ballot, un paysan se présente à la douane.

— Qu'avez-vous à déclarer, demande un des douaniers?

— Rien, absolument rien.

— Eh bien, et ce ballot? Il n'y a rien dedans peut-être?

— Si, mais rien qui vous regarde: c'est de la nourriture pour mes lapins.

— Ah! ouvrez tout de même.

— Pourquoi? puisque j'vous dis que c'est la nourriture que j'apporte à mes lapins.

— Raisonnez pas comme ça. Je vous dis d'ouvrir. Ouvrez!

— Vous êtes quasiment entêté. J'vous répète encore une fois que c'est...

Le douanier ne le laisse pas achever et, de force défait le ballot, mettant à découvert du tabac, de la dentelle, des cigares, des allumettes.

— C'est ça que vous appelez de la nourriture pour vos soi-disant lapins? s'écrie le préposé à la douane frontière.

— Parfaitement, réplique le paysan sans se troubler, parfaitement, monsieur le douanier, et si y n'en veulent pas, j'vous le déclare, ben, y n'auront ren d'autre à manger.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Adolphe, Man.
Le 23 mai 1935.

Bien chère Mère-Grand,

C'est une de vos petites amies de Saint-Adolphe qui vous revient. Vous devez bien vous demander un peu ce que je fais.

Si vous aviez vu la belle séance que nous avons eue au commencement de mai! Il y avait une pièce bien drôle qui nous a fait beaucoup rire. C'était une dame et sa servante.

La servante partit pour chercher des provisions. Elle était près de la porte, tout à coup elle jeta le panier sur la table en criant: "Quelque chose a bougé dans le panier." Ensuite la servante et la dame chantèrent ensemble: "C'est un rat. L'affreuse bête montre la tête." Elles avaient, toutes deux, une peur terrible de ce pauvre rat et ne savaient comment s'en débarrasser. La dame sortit enfin. Victoire, la servante la rappela. Lorsqu'elle fut revenue, Victoire partit à son tour. Elle apporta des râteaux, des pioches, des pelles et des balais. Elle s'armèrent toutes deux et se préparèrent à recevoir la bête. Mais, croyant que le panier avait bougé, elles lâchèrent tout avec un fracas épouvantable et sautèrent sur des chaises. Finalement, savez-vous ce que c'était? Une patate. Oh! que nous avons ri!

Je termine en vous embrassant fort sur les deux joues.

Gabrielle CHAPUT,
Grade IV.

Somerset, Man.
Le 25 mai 1935.

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris. La première fois mon nom n'a pas paru; j'espère que vous me trouverez une petite place cette fois-ci. J'ai dix ans et je suis dans le grade V. J'ai trois petits frères, Aimé, Roland et Fernand, le bébé a eu un an le quatorze mai.

On va faire la communion solennelle le trente mai. J'ai bien hâte de recevoir le bon Jésus.

Je crois que je vais aller me coucher afin de pouvoir aller à la messe demain matin.

Un gros bec de votre petite

Annette BESSETTE,
Ecole Théobald.

Saint-Adolphe, Man.
Le 22 mai 1935.

Bien chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, mais je vous aime toujours beaucoup et je pense souvent à vous.

Nous avons été bien occupées, mais à présent que les examens français sont passés, quel bonheur de venir se reposer auprès de notre bonne Mère-Grand!

Vous savez que le 13 mai c'était la fête de Saint-André. Malgré la pluie et les mauvais chemins, la fête a été très belle. S. E. Mgr Béliveau est venu accompagné de plusieurs prêtres; il y avait Mgr Jubinville, le Révérend Père Faure, MM. les abbés Rocan, Gagnon, Beaudry, Paillé, Rivard, Brunet et Chamberland. Nous avons joué une petite saynète: "Un beau rêve". J'étais dans cette pièce avec Gabrielle Chaput, Marie-Thérèse Lavoie et Lorraine. Je m'appelais Julie. Son Excellence nous a parlé bien paternellement et il nous a dit qu'il priait beaucoup pour les petits. Il y a eu Vêpres et Messe solennelles. Quel beau jour! Il a passé comme un rêve, mais nous en avons conservé le plus religieux souvenir.

Nos soucis qui s'étaient cachés, s'en reviennent à grands pas. Ce sont... vous le savez, les examens de la fin de l'année Je voudrais bien passer au grade V l'année prochaine, mais je ne suis pas une étoile en arithmétique!

Après les examens... ah! là!... Ce ne sera plus la même chose! Mais, qu'y aura-t-il alors? Je le sais trop bien, allez!... Les vacances... Whoopee!!!

Votre petite amie toute joyeuse,

Hilda TRUDEAU,
Grade IV.

Letellier, Man.
Le 18 mai 1935.

Chère Mère-Grand,

Nous devenons très paresseuses depuis quelque temps, n'est-ce pas? Et ce qui est le plus lamentable c'est que nous n'avons pas d'excuses à vous donner. Si au moins nous prenions part au concours de français comme nos grandes soeurs et nos grands frères, nous pourrions dire que nous avons trop d'ouvrage. Mais, des "pas grandes" comme nous, ça n'a pas d'ouvrage jusqu'au cou.

Je suis au grade III, chère Mère-Grand, et j'aime bien ça l'école. Oh! mais pas tous les jours. Dans notre classe nous avons chacun nos jours préférés. Moi, le jour que j'aime le mieux, c'est vendredi parce que le lendemain c'est le samedi... Ensuite parce que ce jour-là on fait du dessin. J'ai beaucoup de talent pour dessiner. L'autre jour, j'ai dessiné mon petit chien favori. J'en étais si fière que je montrais mon cahier à toutes mes petites compagnes. Eh! bien, savez-vous, chère Mère-Grand, que ma maîtresse m'a donné un gros zéro en me disant que les canards, ça n'a pas quatre pattes...

Je n'aime pas du tout la lecture anglaise. C'est trop difficile de prononcer les "th". Je ne suis pas capable de mettre ma langue entre mes dents comme il faut, elle s'en va trop loin et ma maîtresse croit que je tire la langue quand je lis.

Je vous embrasse, bien chère Mère-Grand.

Votre petite-fille qui vous aime bien,

Rolande BOUCHARD,
Grade III.

Couvent de Letellier,

Chère Mère-Grand,

Permettez-moi de vous écrire pour vous raconter la grande surprise que nous avons eue dimanche à l'issue de la sainte messe.

Au prône, M. le curé Gagnon annonça que tous les Avant-Gardistes devaient se réunir immédiatement après la messe à la sacristie. Etant aussi Enfants de Choeur, nous nous regardions avec l'air de dire: Ah! qu'avons-nous fait?...

Au sortir du choeur nos pauvres pouls battaient 280 coups à la minute et nous entrâmes là avec un air contrit et repentant. Mais, oh! surprise! M. le Curé souriait, car il ne savait pas ce que nous pensions.

Tout à coup on vit les membres de l'A.C.J.C. s'approcher d'une manière mystérieuse. M. le Curé alla vers une des armoires. Tous les yeux étaient fixés sur lui: "Que va-t-il chercher là?". Ce fut là notre surprise lorsque nous vîmes une balle molle et un bâton. Nous qui pensions que c'était pour recevoir une réprimande! Mais notre joie fut tournée en douleur quand M. le Curé présenta tout cela au président de l'A.C.J.C. qui adressa la parole. Il nous dit: "Mes chers enfants, vous avez si bien joué votre comédie et si bien chanté votre chant à notre débat le soir de Pâques que nous voulons vous récompenser de votre bonne volonté en vous donnant cette balle et ce bâton." Puis il le présenta à notre président qui le remercia au nom de tous les membres de l'Avant-Garde.

Aussitôt sortis nous remerciâmes Dieu de nous avoir donné un si bon Pasteur et de si bons exemples à suivre dans les Acéjistes de Letellier.

Qu'en pensez-vous, chère Mère-Grand, peut-on être plus gâtés? Peut-on avoir un meilleur Pasteur? de meilleurs Acéjistes? Cela est impossible.

Jules COMEAULT,
Secrétaire de l'Avant-Garde de Letellier.

Au village

Le touriste au petit paysan. — Comment, mon enfant, il ne reste rien de ce joli moulin à eau qui était là l'an passé?

Le petit paysan.—Mais si, M'sieur, il reste l'eau.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Mariage

Le 22 mai nous avions la célébration du mariage de Mlle Marie Desrosiers, de notre paroisse, et M. Victor Pommier, de Brandon, Manitoba. Le 29 mai, c'étaient M. Aimé Nault et Mlle [illegible] qu'on voyait tout radieux aux pieds des autels pour la même cérémonie. Et les jeunes nous disent que ce n'est pas fini. Tout mieux si nos jeunes donnent à leurs fréquentations un autre but qu'un doux passe-temps. Personne ne dira que c'est dommage.

Baptêmes

Le 21 avril, Marie-Ida-Liliane-Corinne, enfant de Walter Lavack et de Bertha Sabourin. Parrain et marraine, F. Dufresne et Ida Lavack.

Le 23 avril, Joseph-Louis-Léo, enfant de F. Tétreault et de A. Normandeau. Parrain et marraine, L. Saligan et A. Curtas.

Le 28 avril, Joseph-Roger-Marcel, fils de Aimé Champagne et M. Goyette. Parrain et marraine, A. Bélanger et G. Girard.

Le 10 mai, Joseph-André-Lucien, fils de S. Chartier et de R. Constant. Parrain et marraine, A. Blair et L. Constant.

Le 12 mai, Marie-Lucienne-Louise, fille de O. Tougas et de A. Mousseau. Parrain et marraine, L.-A. Tougas et M. Baril.

Le 22 mai, Joseph-Armand-Marius, fils de W. Vandal et de L. Fillion. Parrain et marraine, L. Salignon et A. Curtas.

LA BROQUERIE

M. et Mme P.-A. Saint-Laurent ont eu le plaisir de rencontrer leur neveu, Me Louis Saint-Laurent, de Québec, lors de la Collation des Diplômes à l'Université du Manitoba.

Assemblée de notre coopérative

Mardi le 28 mai, avait lieu dans notre salle, une importante assemblée des membres de notre nouvelle coopérative. Il s'agissait de faire le choix des directeurs responsables de la fromagerie. M. le Curé et M. le vicaire étaient présents. M. Balcaen fut choisi pour présider l'assemblée; secrétaire, M. l'abbé Couture; scrutateurs, MM. J. C. F. Beaupré et N. Deslauriers. Les résultats connus, le président déclara élus MM. Louis Tétreault, Alphée Kérouac, Narcisse Fournier, Adélard Fournier, Eloi Gagnon, Noé Normandeau et Pierre Boily. M. l'abbé Couture fut nommé président honoraire. M. le curé reçut carte blanche d'admission aussi longtemps qu'il y aura une coopérative à La Broquerie.

Nous ne pouvons féliciter et remercier convenablement ceux qui furent les premiers à cette pénible besogne d'organiser une coopérative comme nous en avons une aujourd'hui. Nous offrons à ces Messieurs notre profonde reconnaissance.

L'A.C.J.C. fête son aumônier

Le soir de l'Ascension, toute la paroisse était réunie pour la fête de naissance de notre dévoué vicaire, aumônier des acéjistes. S. E. Mgr Béliveau, accompagné de M. l'abbé Couture, de Starbuck, rehaussait l'éclat de cette fête paroissiale. M. le Curé put lui aussi venir passer la veillée en aussi agréable compagnie. Les enfants de notre école du village firent comme toujours bonne figure sur la scène. Nos jeunes méritent des félicitations pour leur partie récréative; chacun remplit son rôle avec aisance et perfection. M. le président du cercle Giroux lut une adresse pleine de délicatesse envers l'aumônier. Un riche bouquet spirituel fut présenté à M. le vicaire par le jeune Granger et une bourse bien garnie par le jeune Bellerive, tous deux écoliers.

M. le vicaire, en termes émus, exprima sa reconnaissance. Les honneurs rendus au sacerdoce, dit-il, vont à Dieu. Je tâcherai comme par le passé, toujours près de M. le curé Giroux, si charitable envers ses auxiliaires, de faire tout le bien possible."

Notre soirée annuelle

Le dernier dimanche de mai a emporté avec lui notre dernière soirée annuelle. Si ce fut la dernière, ce ne fut pas la moindre. Espérons que la paroisse entière gardera les meilleurs souvenirs de tout ce que les distingués conférenciers ont apporté à l'élément canadien de La Broquerie. Dans son allocution, le président du cercle local a félicité les membres de l'exécutif pour leur ponctualité aux assemblées et le bon travail accompli durant cette partie de l'année.

Notre jeunesse agricole et son avenir

Cette importante conférence nous fut donnée par le R. P. Lesage, C.S.V., aumônier à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne. M. l'abbé Dalgaesuil et les représentants du cercle local d'Otterburne, MM. Alfred Genest et Napoléon Lacasse nous honoraient de leur présence.

Le conférencier montra par des statistiques que la race française doit occuper la première place, non seulement comme race mais aussi comme catholique, que les 2-3 de la population globale vit de l'agriculture, que l'autre tiers en dépend; que nous avons besoin d'unir toutes nos forces pour faire face à l'élément étranger qui nous croit incompétent pour remplir les postes publics. Le bon Père invita les jeunes à s'emparer du sol, à le cultiver avec intelligence, à aimer leur condition si belle, si indépendante, si salubre pour le physique et le moral.

Pour se rappeler tous les bons conseils du savant conférencier il faudrait l'avoir soulagé de ses précieuses notes; disons encore qu'il insista pour que les fils d'agriculteurs soient favorisés d'une certaine instruction qui les aidera à faire de bons cultivateurs. Les parents doivent encourager les jeunes travailleurs en rémunérant convenablement leur travail, qui leur fera aimer la vie d'agriculteur et leur sera un puissant moyen d'établissement quand le temps sera venu de fonder à leur tour un foyer.

Nous reproduisons ici le programme récréatif que nous devons aux enfants de l'école Saint-Denis sous l'habile direction de leur bien dévouée institutrice, Mme Nault.

Programme

Allocution du Président.

Chant, l'Envers des Cieux, les élèves de l'école St-Denis.

Saynète, "Le Téléphone de Bébé", Irène Gosselin et Agnès Gosselin.

Chanson, M. Georges Laurencelle.

Déclamation, "Demain, Maman, Demain", Hélène Gosselin.

Présentation du conférencier, M. N. Deslauriers.

Conférence—1ère partie, Rév. Père Lesage, C.S.V., aumônier de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne.

Dialogue, "P'tit Vieux, Petite Vieille", par Oscar Gosselin et Irène Gosselin.

Déclamation, "Bon petit coeur", Urbain Gosselin.

Conférence, 2ème partie.

Chant, Le Couteau, les élèves de l'école St-Denis.

Déclamation, "J'ai tout avalé", Albert Ouelette.

Saynète, "Autre Chose" Henri Gosselin, Joseph et Alphée Ouelette.

Conférence, 3ème partie.

Remerciements au Rév. Père Conférencier, le Président.

Déclamation, "Les Trois Gourmandises", Alphée Ouelette.

Mot d'enfant, Albert Ouelette.

Monologue, "Contente d'être fille", Agnès Gosselin.

Conclusion, M. l'abbé Couture.

O CANADA!

SAINT-NORBERT

Jeudi le 30 mai mourait à sa demeure Mlle Marthe Lemaire. Sa mort fut l'écho de toute sa vie; elle mourait le jour de l'Ascension, pendant le mois de la Sainte Vierge. Bonne, humble et pieuse, elle endura avec toute la résignation d'une sainte une longue maladie de cinq mois. Son coeur était grand et généreux. S'oubliant elle-même, elle donnait largement à Dieu et aux pauvres.

Elle laisse pour pleurer son départ: un frère, M. Paul Lemaire; deux soeurs, Mlles Marie et Cécile; une tante, Mlle Marie Lemaire; une belle-soeur, Mme Paul Lemaire; trois neveux et nièces, Jeanne, Marcelle et Henri Lemaire.

Sa sépulture eut lieu samedi à St-Norbert. M. Paul Lemaire conduisait le deuil. Malgré la température inclémente, un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Remerciements

Les familles Lemaire remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné de précieux témoignages de sympathie et les ont si généreusement aidées à l'occasion de la douloureuse épreuve qui les atteint par la mort de Mlle Marthe Lemaire, et les prient de vouloir bien trouver ici l'expression de leur sincère et profonde reconnaissance.

Couvent de Saint-Norbert

Tableau d'honneur pour mai 1935

Grade XII—Louise Noiseux, Alida Landry.

Grade XI—Blanche Labossière, Evéline Gauthier.

Grade X—Thérèse Fontaine, Stella Motnyk.

Grade IX—Lucille Rioux, Marie-Anne Fillion.

Grade VIII—Lilian Croker, Julie Bouchard.

Grade VII—Yolande Millier, Antoinette Gosselin.

Grade VI—Verna Poppenfus, Irène Champagne et Antonia Girouard.

Grade V—Yvette Arnal, Jeanne St-Germain.

Grade IV—Claire Millier et Lorraine St-Germain, Marguerite Patenaude.

Grade III—Marielle Moreau, Reine-Marguerite Verérault.

Grade II—Fleurange Cormier, Mary Owslany.

Grade I—Maria Vergnano, Edouardina Lamoureux.

Cours Préparatoire—Laurette Patenaude, Thérèse Desrosiers.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Grande fête

L'Union Métisse Saint-Joseph de Saint-Pierre a choisi, cette année, le 26 juin pour sa fête traditionnelle. Il suffit de jeter les yeux sur le programme pour se convaincre qu'on manquerait beaucoup en n'assistant pas aux réjouissances de ce jour. Les organisateurs savaient de quelle manières ces célébrations péchaient parfois. Aussi n'ont-ils rien négligé pour tenir occupés tous vos instants. Le 26 juin donc, ne l'oubliez pas. Nous donnons immédiatement le programme de la journée. A sa lecture les plus hésitants seront ébranlés et prêts à tout sacrifice pour se rendre à Saint-Pierre.

Avant-midi: 9 h. 30, grand'messe; Dîner au Parc Jolys.

Après-midi: Discours; Courses de chevaux; Joutes de balle-au-camp; Courses pour hommes, femmes, garçons et filles.

Les prix pour les courses de chevaux au trot et pour les courses au galop sont: Premier, $7.00; deuxième, $5.00; troisième, $3.00.

Premier prix de balle-au-camp, $15.00; deuxième, $10.00.

Rafraîchissements et collations sur les lieux. Prix d'entrée (adultes): 25 sous.

LA SALLE

Le mois de mai a été rempli de faits à La Salle. D'abord, le 13 mai, on portait au baptême une petite fille, baptisée sous les noms de Marie-de Catherine Schmidt. Parrain et de Catherine Schmidt. Parrain et marraine, M. et Mme Richard Lapointe.

Décès

Le 12 mai dernier, la mort enlevait à l'affection des siens M. Adrien Lanoie, de cette paroisse. Après cinq mois de maladie à l'hôpital, il succomba. Les funérailles eurent lieu le 15 dans l'église paroissiale.

Une semaine plus tard, mourait à l'Hospice Taché, Mme Rose Caron, à l'âge de 82 ans. Le service eut lieu le 24 à la cathédrale Sainte-Marie et l'inhumation se fit ici. Mme Caron était la mère de Mme Thomas Comeau, ancienne paroissienne de La Salle, ainsi que de M. Allan Caron, si bien connu à Winnipeg.

Le 30 mai décédait Mlle Marie Lemaire de notre paroisse. Le service a eu lieu à Saint-Norbert le 1er juin.

Mariage

Le 5 juin, à dix heures, en l'église paroissiale décorée de roses et de fleurs printanières, M. le curé Mireault a béni le mariage de Mlle Marie-Rose Lagacé, fille de M. et Mme Leiphis Lagacé, décédés, avec M. Guillaume Henri, de Lorette.

Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par le choeur de chant de La Salle, aidé des jeunes filles qui chantèrent des cantiques très appréciés.

La mariée, accompagnée de son frère, M. Clovis Lagacé, portait une ravissante toilette rose pâle en soie taffetas avec légère traîne et cape; son chapeau était de même ton; des roses thés composaient son bouquet.

Mlle Yvonne Roy, nièce de la mariée, était fille d'honneur. M. Albert Ristock était le garçon d'honneur. Après la cérémonie, une réception fut donnée chez M. et Mme Clovis Lagacé. M. et Mme Henri partirent ensuite en automobile pour Lebret. A leur retour, ils demeureront à Lorette. Voeux de bonheur aux époux.

Tous les jours, M. le curé fait le catéchisme pour la préparation à la confirmation et la communion solennelle.

LORETTE

Nous avons eu la communion solennelle des enfants dimanche, fête de la Pentecôte. Une quarantaine d'enfants y ont pris part. Ils y avaient été préparés par une retraite de trois jours, prêchée par le Rév. Père Poulet, O.M.I. Cette cérémonie, toujours si impressionnante, ne le cédait en rien à celle des années précédentes.

Quarante-Heures

Le premier dimanche de juin ouvraient les Quarante-Heures. MM. les Curés L. Rivard, de l'Ile-des-Chênes, A. Laurin, de St-Adolphe, et L.-J. Lafrenière, de Woodridge, sont venus prêter leur concours.

La condition de nos malades H. Laurin et Wm McDougall semble s'améliorer quelque peu. Mme Edmond Richard est à l'hôpital où elle devra probablement subir une opération.

Nos jeunes de l'A.C.J.C. sont tout joyeux de leur beau succès dans le concours organisé par Son Excellence Mgr E. Yelle pour recruter des abonnements à la "Liberté". Ils en sont sortis vainqueurs haut la main. Ce qui leur a valu neuf beaux volumes, cadeau de Son Excellence à laquelle ils offrent leurs plus sincères remerciements. Cette littérature leur sera bien précieuse dans la préparation des travaux qu'ils présentent au Cercle.

CARDINAL

L'homme le plus fort du monde? S'il faut en croire M. Paul Toutant, de notre village, cet homme serait un des nôtres, un Canadien de la vieille province de Québec et habiterait Lac Bouchette, région du Lac Saint-Jean. M. Toutant, qui revenait il y a quelque temps d'un voyage dans l'Est, a été le témoin d'une série d'exploits plus effarants les uns que les autres. Pour M. Victor Delamarre (c'est le nom de cet homme phénomène), lever au bout du bras un poids de 300 livres n'est qu'un jeu d'enfant; et le reste est à l'avenant...

Et vous voulez savoir la taille et le poids de ce colosse? Eh bien! attendez-vous à une nouvelle surprise: M. Delamarre n'est pas du tout un colosse. C'est un homme d'une taille bien ordinaire et d'un poids modeste de 156 livres.

Bien modeste aussi est-il dans ses ambitions: M. Delamarre a refusé de paraître dans les grands cirques américains et cultive tout simplement ses terres.

M. Delamarre viendra, paraît-il, faire un tour dans l'Ouest cet été. Si cela vous intéresse, vous pourrez être témoin de ses prouesses et vous mesurer avec lui: si vous avez le dessus, il vous offre sa ceinture d'athlète chargée d'or et de pierreries, d'une valeur de $5,000.00...

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Le soin des machines de la ferme

La négligence dans le soin des machines de la ferme augmente beaucoup les frais d'exploitation et tous les cultivateurs ne se rendent pas compte qu'une machine devrait toujours être protégée contre les effets de la température, qu'elle soit dans le champ ou sous abri. Une protection complète n'est pas toujours possible, mais on peut faire beaucoup pour prévenir la détérioration. Les machines devraient être tenues sous abri toute l'année; sans doute ceci n'est pas toujours facile avec les exigences de la culture, mais les cultivateurs soigneux se font une règle de remiser leurs machines aussitôt que possible pour les protéger contre les intempéries, la rouille et la pourriture, qui attaquent les différentes parties. Ces cultivateurs savent qu'il est aussi nécessaire de remiser les machines que de remiser le bétail. Ils ne se contentent pas de construire des abris, ils se font également une règle d'inspecter les machines tous les jours pour s'assurer que les coussinets sont bien huilés, les boulons bien serrés et les parties travaillantes bien alignées et en bon état de fonctionnement. Toutes ces précautions économisent de l'argent, préviennent des pertes, suppriment les délais et épargnent des ennuis et des inquiétudes. La ferme moderne devrait avoir une forge, une enclume, un jeu de poinçons, un foret, des marteaux, des tenailles et des ciseaux ainsi que des pièces pour remplacer les parties qui peuvent être endommagées.

Le paysan qui détestait les oiseaux

On ne croit plus aux légendes, mais cheur, intéressante par sa simplicité. Elle a pour héros saint Druon, parfois de faire accepter une leçon. En voici une touchante en sa fraiévêque d'Arras, et qui, bien qu'il ne c'est une façon comme une autre soit guère connu en dehors de certaines régions de la France, n'en fut pas moins un très brave homme de saint. S'il faut en croire la tradition populaire, cet excellent prélat jouissait d'un privilège singulièrement rare, même dans le monde des saints: il avait la faculté de se dédoubler, de sorte que, tout en vaquant aux soins de son évêché à Arras, il pouvait aller par les champs visiter ses ouailles.

Donc, un jour, au moment des semailles, saint Druon s'était ainsi dédoublé. Tandis que d'une part, il célébrait l'office en sa cathédrale, son double se promenait à quelques lieues de là par la campagne. Et comme il passait près d'un village, il fit la rencontre d'un paysan dont une bande d'oiseaux pillait le champ récemment ensemencé.

— Qui me délivrera de ces maudits pillards? s'écriait l'agriculteur. Je donnerais ma part de paradis pour qu'un oiseau n'approchât pas de ma ferme à dix lieues à la ronde.

— Qu'à cela ne tienne, dit l'évêque; et point n'est besoin de blasphémer pour obtenir pareille faveur.

Puis, ayant tracé dans l'air un grand signe:

— Mon ami, fit-il, vous serez exaucé.

Et cela dit, il s'éloigna en silence.

Un an après, il revint dans le village et il trouva le même paysan assis à l'entrée de sa chaumière, l'air sombre et le front tristement appuyé sur ses mains.

— Qu'avez-vous donc, mon ami? lui demande l'évêque.

— Ce que j'ai, répondit l'autre avec colère. Ce que j'ai! J'ai que vous êtes la cause de mon malheur. Les insectes dévorent mes récoltes parce que les oiseaux ne viennent plus manger les chenilles et les vers de toutes les espèces. Les mulots bouleversent mes terres où ils ne laissent plus une seule racine. Enfin, tout est triste et morne autour de moi parce que je n'entends plus le chant du rossignol.

Saint Druon sourit et lui dit:

— Il y a un an, vous vouliez donner votre part de paradis pour qu'aucun oiseau n'approchât de vos champs à dix lieues à la ronde et voici maintenant que vous vous désespérez d'avoir été exaucé. Soyez donc plus sage une autre fois.

Ayant ainsi parlé, le prélat fit de nouveau un grand geste et, tout aussitôt, les oiseaux accoururent du fond de l'horizon et recommencèrent à virer dans les airs avec mille cris joyeux.

Destruction des vers gris

Il est un ennemi du cultivateur et du jardinier qui se tient prêt à attaquer les semences dès qu'elles sont déposées dans la terre. Cet ennemi bien connu du cultivateur, mais moins du jardinier amateur qui en ignore souvent la présence, est le ver gris, qui attaque toutes les espèces de plantes, et qui constitue un fléau si destructeur que les ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture publient tous les ans les derniers renseignements sur les moyens les plus utiles de contrecarrer ses ravages. L'appât de son, dit le Ministère fédéral de l'Agriculture, qui constitue, depuis bien des années, un remède très efficace contre cet insecte, a la composition suivante: son, 20 livres; vert de Paris, ½ livre; mégallons. Voici comment cet appât se prépare: on mélange d'abord parfaitement les ingrédients secs; on incorpore ensuite la mélasse à l'eau en brassant et on verse dans cette solution le son et le vert de Paris. En mélangeant l'appât il faut mettre tout juste assez d'eau pour que la substance produite ait la consistance de la sciure de bois humide. Il ne faut pas que ce mélange soit baveux. Il doit être juste assez mouillé pour s'émietter dans les mains et passer à travers les doigts. Les champs qui étaient très infestés l'année dernière doivent être traités avant que les plants soient mis en terre. On le fait en étendant l'appât à la volée à raison de 15 à 20 livres par acre, quelques nuits avant de transplanter. L'appât doit être appliqué le soir, juste avant la tombée de la nuit, et, si cela est possible, par une nuit chaude et calme.

Les espèces canadiennes de plantes grimpantes emploient cinq modes de végétation —par les racines, comme l'herbe à la puce qui s'éloigne de la lumière et s'attache aux crevasses et aux fissures en s'enroulant, par les tiges des feuilles comme la clématite; par les crochets; et par les vrilles, comme la vigne vierge grimpante, la vigne sauvage, les vesces, etc.

Il y a au Canada trois familles de plantes, carnivores, qui utilisent les cadavres des petits animaux et des insectes pour se procurer l'azote nécessaire à leur végétation et à leur développement, au lieu de se procurer cet azote dans le sol comme dans les plantes ordinaires. Les plantes à urnes ou sarracénies, comme les népenthès, drosères et utriculaires, sont des exemples typiques de ces espèces.

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

Les Poudres à Vers de Miller sont complètes par elles-mêmes. Non seulement, elles expulsent les vers du système, mais elles réparent les dommages causés par les vers et fortifient l'organisme de telle sorte qu'il guérit rapidement des désordres de digestion causés par ces parasites. Elles font un travail complet et leur usage donne force et santé.

ROME — Des journaux anglais disent que des Ethiopiens ont tué trente nationaux de l'Italie ces jours derniers et ils expriment l'opinion qu'il est inévitable que les deux pays se fassent la guerre. Ils ajoutent que l'Italie devrait dénoncer le traité italo-éthiopien afin de reprendre toute sa liberté d'action en Afrique.

LE CHANGE

11 Juin

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

États-Unis—prime 5-32 p.c.

Franc français	0.0664
Livre anglaise	4.9392
Franc suisse	0.3282
Belga belge	0.1744
Lire italienne	0.0833
Couronne suédoise	0.2546
Couronne norvégienne	0.2480
Couronne danoise	0.2207
Mark allemand	0.4069
Couronne hollandaise	0.6795

LE MARCHE

11 Juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Moyens	$4.50—$5.50
Ordinaires	$3.00—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$6.00—$7.00
Moyens	$4.75—$5.75
Ordinaires	$3.50—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$6.00
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$6.00—$7.50
Moyens	$4.75—$5.75
Vaches—	
Bons	$3.75—$4.25
Moyennes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserve	$1.25—$2.25
Taureaux—	
Bons	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.00—$3.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$5.50
Ordinaires et moyen	$2.50—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.65
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.35
Très pesants	$6.00
Légers et maigres	$8.75—$9.00
Truies No 1	$6.00
Truies No 2	$5.00
Inférieurs	$5.00—$5.50
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Du printemps	$7.50—$8.50
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.50—$2.00
Bon poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.25

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.18
Crème—	
Table	.17
Spécial	.15
No 1	.13
No 2	.10
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la douz.	.15
Grade A, moyens, la douz.	.14
Grade B, la douz.	.13
Grade C	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Le sac de 90 livres ... $2.80

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—

Prix de détail

Son. La tonne	$24.00
Moulée. La tonne	$24.00
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.40

Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—

(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba— Sac de 90 liv.	.75
(Détail)	
Sac de 90 liv.	.90

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 92-462

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Juin	Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7	Samedi 8
BLE						
Nord No 1		82¼	82⅛	82⅛	82¼	82⅛
Nord No 2		79¼	79⅛	79⅛	79¼	79½
Nord No 3		74⅛	74½	74¾	74⅝	74¾
No 4		68½	68⅝	69¼	69⅛	69⅛
No 5		60¾	60⅝	61⅛	61⅛	62
No 6		58½	58⅝	59½	60⅛	61
Fourrage		56⅛	56⅛	56½	56⅝	57½
Sur voie net		81⅝	81¼	81¼	81⅝	81⅞
No 1 Durum		78¼	78⅝	78¼	78⅝	78⅞
No 2 Durum		74¼	74⅛	74¼	74⅛	74⅛
No 3 Durum		69¼	69⅝	69¼	69⅝	69⅝
Inférieur Nord 1		80	80⅛	80⅛	80	80⅛
Inférieur Nord 2		77	77⅛	77⅛	77	77⅝
Inférieur Nord 3		71⅛	71⅛	71¼	71⅝	71⅝
Charbonneux 1		75	75⅛	75	74⅞	75
Charbonneux 2		72	72⅛	72	71⅞	72
Charbonneux 3		68½	68⅝	68½	68⅝	68½
Rej. Nord 1		71½	71⅝	71½	71⅝	71½
Rej. Nord 2		69½	69⅝	69½	69⅝	69½
Rej. Nord 3		66½	66⅝	66½	66⅝	66½
Printemps 1		79⅛	79⅝	79½	79⅝	79½
Printemps 2		77½	77⅝	77½	77⅝	77½
Printemps 3		75½	75⅝	75⅛	75⅝	75½
AVOINE						
C.W. No 2		40¾	40⅞	41½	40⅝	40
C.W. No 3		37¾	37⅞	38½	37⅝	37
Fourrage No 1		35½	35⅞	36½	35⅝	35⅛
Fourrage No 2		33¾	33⅞	34½	33⅝	33½
Fourrage No3		29⅛	29⅝	30¼	29⅝	29
Sur voie net		39⅝	39¾	40⅝	39½	38⅞
ORGE						
C.W. No 3		41⅝	41⅝	41⅝	40⅝	40⅝
C.W. No 4		39⅛	39½	39¼	38½	38⅝
C.W. No 5		38⅛	38⅛	38¼	37½	37⅝
C.W. No 6		37⅛	37½	37⅛	36½	36⅝
Sur voie net		40⅝	40⅝	40⅝	39⅞	40⅛
LIN						
C.W. No 1		119¾	123½	124	124⅛	125⅛
C.W. No 2		115¾	119½	120	120½	121⅛
C.W. No 3		100¾	104⅛	105	105½	105⅛
C.W. No 4		100¾	104⅛	105	105½	105⅛
Sur voie net		118¾	122½	132	123⅝	124⅛
SEIGLE						
C.W. No 2		42¼	43⅛	43¼	43⅛	43⅝
C.W. No 3		39¼	40⅛	40¼	40⅛	40⅝
C.W. 2 rej.		36¼	37⅛	37⅛	37⅛	37⅛
C.W. No 4		36¼	37⅛	37⅛	37⅛	37⅛
Ergôt rej. X		35¼	36⅛	36¼	36⅛	36⅛
Sur voie net		41⅛	42½	42⅝	42½	42⅝

OPTIONS—WINNIPEG

	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7	Samedi 8
BLE					
Juillet	83½	83⅝	83⅛	83⅝	83½
AVOINE					
Juillet	40¼	40⅞	41½	40⅝	40
Oct.	35⅝	35⅞	36	35⅝	35⅛
ORGE					
Juillet	42⅝	42½	42¼	41½	41⅝
Oct.	40	40⅛	40⅝	40⅛	40⅛
LIN					
Juillet	120¾	124½	125	125½	125¾
Oct.	122	123	125	125½	125¾
SEIGLE					
Juillet	43⅛	44⅛	44¼	44⅛	44⅛
Oct.	45⅞	46⅞	46⅛	46	46

FEUILLETON DE LA "LIBERTÉ"

Comment j'ai tué mon Enfant

PAR PIERRE L'ERMITE

NUMERO 15

(Suite)

Le père Crépier assujettit la visière de sa casquette, prit du pain, son panier de bord où Dominique glissa une boîte de conserves, et dévala avec le gardien du phare vers le canot qui commençait à faire des embardées sérieuses au bout de son filin.

On le regarda partir. Le canot montait et disparaissait déjà, à croire, parfois, qu'il était englouti. Enfin, il accosta grâce au mousse resté à bord et qui jeta une remorque.

Ensuite, les deux familles se regardèrent... Celle de Lolita, bon caractère, prenait très bien ce contretemps. Elle n'avait rien de spécial à faire... Là ou ailleurs!...

— Mais que manger...? clamait l'oncle. Où coucher...? où même nous abriter...? Si jamais il pleut, c'est tous les torrents du ciel que nous allons recevoir sur le dos, et je n'ai pas ma flanelle!

— Mais non, mon ami, le ménage du phare est là pour quelque chose!

— Le ménage du phare...? mais j'ai vu son installation, c'est grand comme votre mouchoir de poche...

— On se serrera...

— Et manger...?

— J'ai entendu raconter que les ours du pôle Nord vivent très bien tout un hiver en se léchant seulement le dessous des pattes...

— Eh bien, moi j'aime mieux autre chose!

D'ailleurs, le gardien du phare était remonté. Il expliqua que sa femme avait des vivres pour une semaine, et que, sauf pour le coucher, on s'arrangerait... et puis que, probablement, ce serait la tempête, mais qu'il ne pleuvrait pas beaucoup.

En effet, la mer, qui roulait chaque heure davantage, se démonta tout à fait vers le soir.

Et ce fut beau d'une échevelée horreur.

Sous le ciel bas et noir, les vagues accouraient du fond de l'horizon, se bousculant, se chevauchant, comme à qui arriverait première à l'assaut.

De monstrueux paquets d'eau s'écrasaient avec un bruit sourd sur la base du phare qui en tremblait à chaque coup. L'embrun des vagues montait en nuage, aussitôt rabattu de bord à bord par un vent furieux.

Au large, on aperçut un bateau, puis un autre, qui s'enfuyaient sous la rafale, désemparés.

Celui du père Crépier avait l'air d'une bête épouvantée bondissant dans tous les sens et cherchant à s'échapper.

Ils mangèrent vite les restes du déjeuner accompagnés de quelques pommes de terre chaudes lesquelles, en la circonstance, leur parurent délicieuses.

Puis, s'abritant contre le vent au pied du phare, ils contemplèrent la tempête.

Elle semblait encore augmenter de violence dans la nuit qui, maintenant, s'étendait sur l'océan démonté.

Mais alors ce fut une splendeur.. Lentement, majestueusement, le grand phare s'allumait... feu rouge fixe sur les terribles Boeufs, immense écueil au sud du Pilier, doublant ceux du Devin... Et puis l'autre phare, le vrai, qui, peu à peu, se mit à tourner, jetant ses éclats brisés et chronométrés dans toutes les directions du large.

Serrées le long de l'unique paroi de granit qui les abritait un peu du vent, les habitants de la **Turquoise** et de **Ker-Mimie** regardaient, sans se lasser, la beauté sauvage du spectacle.

Parfois, de grands oiseaux arrivaient, attirés par l'aveuglant éclair qui, chaque seconde, trouait le noir de la nuit... Ils arrivaient à toute vitesse, les ailes grandes ouvertes... On entendait le bruit sec de leur bec contre les parois de la cage de cristal; puis, la tête brisée, les ailes rompues, l'oiseau tombait, assommé, ramassé aussitôt par la tempête et emporté au large dans une clameur assourdissante faite de l'élan de tous les flots, de la brisure de toutes les vagues, du rugissement de tous les vents et du grondement de tous les tonnerres...

A la fin, l'oncle en eut assez.

— Je suis trempé de la tête aux pieds... je vais me coucher... Ces machines-là, je les aime mieux au cinéma!

— Te coucher, où...?

— Oh! Je trouverai bien!...

Et, se cramponnant aux aspérités de granit pour ne pas être renversé malgré ses cent kilos bien tassés, l'oncle tâtonnant, titubant, se dirigea vers la chambre du gardien.

Pourtant, au moment de quitter la protection du phare, il eut un peu de honte.

— Rosine... si vous voulez venir..? et vous, Madame..?

Madame, en la circonstance, c'était la mère de Lolita

— Merci, nous restons encore un peu.

Dominique lui aussi restait, pris par la scène grandiose. A un moment il s'aperçut que Lolita n'était plus là.

Il ne s'en inquiéta pas davantage, car il revenait lui-même du bout du récif, du côté opposé au fortin et face à l'Atlantique. Là, le spectacle était plus terrifiant et plus magnifique encore; mais, pour y parvenir, il fallait s'abriter de roche en roche, et ne pas craindre les nuages d'embruns qui faisaient au Pilier un voile vertigineusement agité de gazes liquides...

Comme chacun était sans cesse sollicité par un aspect nouveau des éléments en furie, on ne se repérait l'un et l'autre que de loin en loin.

Parfois, un cri de sollicitude:

— Maman, vous êtes là...?

— Oui.

— Pas trop mouillée...?

— Assez.

— Et Lolita..?

— Je l'ai vue passer il y a quelques instants.

La tempête emportait d'ailleurs la voix, comme elle emportait tout.

Brusquement, Dominique voulut savoir où était la jeune fille...? Il fit le tour du phare... entra chez le gardien, vit l'oncle se chauffer à un feu chiche de bouses de vache... sortit vers la base du vieux phare... rampa jusqu'au fortin appelant:

— Lolita..? Lolita, où êtes-vous?

L'îlot n'est pas long à parcourir. Dominique revint, son "ciré" ruisselant, n'ayant rencontré Lolita nulle part. Comme personne ne paraissait inquiet il voulut, avant de donner l'alarme, refaire le trajet, et alors méticuleusement.

Deux fois il faillit être renversé, mais il ne s'en souciait plus. Une hypothèse horrible se dressait devant lui; maintenant, ce n'était plus de l'inquiétude, c'était de l'effroi... Lolita n'était nulle part!

Alors...? Alors?

Enlevée peut-être par un coup de vent...? roulée par une lame de fond..? Sous l'eau de mer dont il était inondé, Dominique sentit une sueur froide l'envahir.

— Lolita...? Lolita..? Ma petite Lolita?

Un point blanc collé sur un rocher et maintenu par l'obstination du vent...? C'était un béret... le sien à elle! Il le reconnaissait bien!... et même là, encore son parfum!..

Alors..? Alors..?

Toutes sortes de visions, de projets s'enchevêtraient déjà dans son cerveau enfiévré quand, en se penchant au-dessus de l'anse extrême formée par deux rochers parallèles, il aperçut la jeune fille blottie dans une anfractuosité.

Comment était-elle venue là...? La mer montait toujours.. Peut-être Lolita était-elle passée et ne pouvait-elle plus revenir? De combien la mer monterait-elle encore...?

Il appela:

— Lolita!... Lolita!...

La jeune fille se trouvant au-dessous de lui, la voix de Dominique était voilée par tout le vent de toute la tempête...

Bientôt, il se rendit compte que Lolita n'était pas en danger, mais à la condition qu'elle ne tentât plus de remonter.

Or, c'était précisément ce que Lolita maintenant cherchait à réussir..

Malgré la hauteur de la roche, Dominique n'hésita pas.. Se renversant très en arrière, il glissa, le dos au récif, se retenant tant qu'il le pouvait; puis il se laissa aller et arriva cinq mètres plus bas sur le sol où était la jeune fille...

Elle eut un sursaut en l'apercevant.

— Mais comment êtes-vous venue là, Lolita?

Elle montra le couloir en contrebas bouché par l'embardée d'une lame plus haute que les autres.

— Il n'y a plus qu'à attendre, dit Dominique... ce serait trop dangereux de tenter de revenir par le même chemin...

— C'est pourtant ce que j'allais faire...

— C'est parce que je l'ai deviné que je suis accouru...

— Je vous remercie.. mais je ne croyais plus avoir le droit de vous en prier.

Ils se turent... Si l'on pouvait échanger quelques brèves paroles, une conversation suivie était ici impossible.

Les vagues arrivaient déjà à l'assaut de cette dernière excavation, mais, si l'escalade devenait nécessaire, les jeunes gens avaient encore la possibilité de monter intérieurement sur les rochers. Une longue heure, ils regardèrent ainsi les paquets de mer succéder aux paquets de mer... L'entrée de la grotte était baveuse, hurlante, blanche d'écume comme en un jour de tourbillons de neige.

D'abord distants l'un de l'autre, les vagues, peu à peu, les forcèrent à se rapprocher. Mais Lolita ne bougeait que si Dominique l'exigeait. Bientôt, ils furent l'un près de l'autre, tout près.

Dominique s'aperçut que Lolita était trempée.

Alors, il eut honte de son "ciré" qui le protégeait complètement. Il le lui offrit. Lolita refusa.

Un moment, la jeune fille frissonna.

— Vous allez prendre du mal, Lolita.

— Non... Dominique. Et puis, si vous saviez comme, maintenant, tout m'est égal!

— Ne dites pas cela, Lolita!

— Je le dis parce que je le pense.

A ce moment, un immense éclair, un éclair d'Apocalypse, déchira le ciel. Lolita eut un geste vers Dominique.. un geste seulement qu'elle arrêta net pendant que le fracas du tonnerre roulait, secouant la terre et la mer.

Enfin la tempête parut étale; elle continuait encore, mais elle n'augmentait plus...

Dominique surveillait Lolita. Il la vit si pâle, les yeux si soulignés de bistre.. les lèvres si tremblantes qu'il répéta:

— Vous avez froid, Lolita?

— Froid jusqu'au coeur!.. avoua tout bas la jeune fille qui ne bougea pas... Mais je vous répète: cela m'est égal!..

Alors, n'y tenant plus, il s'approche d'elle, paternellement, fraternellement, lui essuie les cheveux, le visage, les mains... Il la prend contre lui, la forçant à boire un peu de cette eau-de-vie que lui a laissée l'oncle.

Et tous les deux, l'un contre l'autre, ils regardent la grande tourmente, pensant chacun qu'ils l'ont, eux aussi, et plus durable, hélas! en leurs pauvres âmes.

Ce fut ainsi que le gardien du phare les trouva. Lolita, anéantie de fatigue, avait laissé tomber sa tête sur l'épaule de Dominique qui la soutenait comme on soutient une naufragée.

— Ont-ils été assez imprudents, ces petits jeunes gens!.. murmura-t-il en mettant sa pipe dans sa poche, et en se laissant glisser au même endroit où Dominique s'était laissé glisser lui-même quelques heures auparavant.

CHAPITRE XIX

Le lendemain, vers 3 heures, le retour ayant été très dur par une mer encore démontée, Dominique, après déjeuner, se rendit à **Ker-Mimie** pour prendre des nouvelles des quasi naufragés.

Tout le monde avait une figure de circonstance, mais chacun paraissait enchanté de l'excursion, malgré son incontestable sévérité.

— Alors, moi aussi, je suis heureux!... dit Dominique, car c'était moi le maître de maison, et j'avais peur que vous n'ayez trouvé la soirée que je vous offrais un peu mouvementée?

— C'est vraiment une inoubliable soirée, Monsieur Dominique, répond Mme de Presves; on en oublie beaucoup, mais de celle-ci, on se souviendra toujours!

— Vous aussi, Lolita?

Pour toute réponse, elle lui tendit timidement la main, et lui la garda quelques instants dans la sienne.

Puis le jeune homme raconta que l'oncle, verdâtre et complètement dévasté, était couché; le médecin, appelé ce matin, l'avait mis à la diète pour quarante-huit heures, régime qui l'exaspérait.

Les habitants de **Ker-Mimie** accompagnèrent en famille Dominique jusqu'à l'Anse rouge pour constater si le courroux de Sa Majesté "la Mer" s'était enfin apaisé.

O contraste! Elle était jolie et délicieuse à voir aujourd'hui. Le ciel, argent liquide, et l'eau se confondaient à l'horizon; et dans une brume claire et laiteuse émergeaient des petites fleurs bleues ou blanches qui étaient les voiles des pêcheurs, hier en fuite, et qui, aujourd'hui, avec sérénité, regagnaient leurs bases.

Qui eût dit, en la voyant ainsi, que douze heures à peine auparavant, elle jetait avec tant de furie toutes ses lames de fond à l'assaut du pauvre petit îlot, qui apparaissait au loin dans une irradiation d'apothéose.

Puis on se sépara... Dominique et Lolita en se regardant un peu longuement.

Le jeune homme, débarrassé d'une préoccupation, tournait au coin de la grande lande pour rentrer à la **Turquoise**, quand il rencontra le facteur qui, péniblement, par le chemin poussiéreux, finissait sa tournée, toujours assez compliquée en été.

— Vous avez du courrier?

— Oui, Monsieur.

Le facteur ouvrit son sac de cuir, prit un paquet de lettres tout ficelé.

— En voici une très recommandée pour vous, avec même avis de réception, ce qui est le record de la méfiance.

— Oh... oh! fit Dominique intrigué.

Il reconnut l'écriture de l'abbé Firmin, signa le carnet et, n'ayant pas de menue monnaie, donna un royal pourboire au brave homme.

— Pour la première fois que j'ai affaire à vous, Monsieur Dominique, vous m'étrennez bien! Votre oncle n'est pas aussi généreux! ah dame non! Et pourtant, c'est presque toujours des lettres pour vous.

— Tant de lettres pour moi?

— Et recommandées!

— Etrange!

Dominique ouvrit aussitôt la lettre si désirée depuis bientôt trois mois, et sous la haute futaie qui borde le tennis, il lut:

Mon cher Dominique,

Il me semble que je ne fais aucun jugement téméraire en supposant qu'il se passe quelque chose d'anormal?

Mes lettres, évidemment, ne t'arrivent pas.

Pourquoi?

Une lettres, deux lettres s'égarent; mais pas toutes les lettres.

Les tiennes arrivent un peu mieux, mais beaucoup, évidemment, manquent à l'appel.

Il y a une main mystérieuse qui les intercepte dans l'ombre.

Un domestique...? Ce serait la moins mauvaise hypothèse. Mais je suis porté à croire que la chose, hélas! vient de plus haut et de plus près de toi.

Disons franchement le mot: ta famille a peur! Je sens, je devine, je vois cela!

Peur de qui...? De moi!... qui suis un timide, dont la principale défense est cette écorce rude que je me suis faite, et qui ne trompe aucun de mes amis.

Peur de quoi? Que je t'accapare? Que je t'envoûte? Que je profite de ton inexpérience et de ta jeunesse pour t'enfermer au Séminaire et t'y jeter une abominable soutane sur le dos...?.

Abominable soutane... oh oui, comme elle serait, dans ce cas-là, abominable!

Abominable pour l'Eglise, notre mère à tous deux... Pour l'Eglise qui redoute tellement les fausses vocations qu'elle ne laisse s'approcher du sacerdoce que pas à pas, sous le contrôle incessant de directeurs calmes, éclairés, sans autre passion que celle de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Je ne sais pas s'il y a un établissement au monde où l'on répète plus souvent aux jeunes gens: "Allez-vous-en!..."

Au moment le plus solennel du sous-diaconat, l'évêque prévient encore le jeune clerc: "**Hactenus liberi estis!**... Jusqu'à présent, vous êtes encore libres."

Car l'Eglise, comme son divin Maître, n'apprécie que les choses qui fleurissent au soleil de la liberté.

Abominable soutane!...

Quel rôle je jouerais alors!

Je te pousserais bêtement, pour te pousser, vers une vocation d'exception qui ne vaut que par son appel et sa sincérité. Et au profit de qui?

De moi? je ne vois pas...? je serai déjà un vieux prêtre, quand toi tu seras "utilisable", et tu ne le seras que si tu as vraiment la vocation.

A ton profit à toi? pour mieux sauver ton âme? Mais je te rendrais le plus exécrable des services, si je te poussais vers "l'irrévocable" sans être sûr que tu n'y seras pas un poids mort, un cadavre dans la vivante Eglise, un être qui aurait pu si bien rester un excellent laïc, et dont j'aurais fait cette chose, pitoyable humainement et divinement, qu'on appelle "un mauvais prêtre".

Ta famille croit peut-être que ton argent, tes fameux millions m'hypnotisent? Ce serait, pense-t-elle bourgeoisement, si fructueux de mettre la main dessus pour les oeuvres!..

Eh bien, je te confie aujourd'hui, mon cher Dominique, qu'ils me gênent toujours tes millions dans mes rapports avec toi. Si tu lisais les lettres cordiales, pleines de rude franchise et d'affection que j'écris à mes grands qui ont le bonheur d'être pauvres comme le Christ était pauvre, tu serais étonné de ma réserve avec toi.

L'Eglise a conquis le monde sans argent.

Quand elle en a, elle en fait des chapelles, des écoles et du pain.

Quand elle n'en a pas, elle s'en passe.

Et si, comme à l'époque de la Séparation, on la met, cette Eglise, en demeure de choisir, elle n'hésite pas à sacrifier ses biens essentiels, même ses évêchés, même ses communautés, même ses Séminaires, pour conserver sa dignité et sa liberté!

Aussi, le prêtre de la sainte Eglise de Dieu a le droit de se redresser devant la richesse et de lui dire: "Si tu viens à moi, je te sanctifierai... Si tu veux passer ton égoïste chemin, va-t'en, misère des riches... Pecunia tua tecum sit!..."

Je ne dis pas cela pour toi, mon cher grand, qui as toujours été très [illegible], mais parce que tu peux être exposé dans ton monde à entendre sur ce sujet des opinions froissantes autant qu'injustes, et je ne veux pas te laisser sans élément de réponse. Je sais d'ailleurs que tu n'as aucune arrière-pensée contre ton pauvre abbé Firmin.

Donc, il n'est pas question de te mettre, comme dirait ton oncle, "le grappin dessus".

J'ai reçu ta confidence avec joie et réserve.

Avec joie, car le prêtre, surtout à l'époque présente, ne peut pas ne pas se préoccuper du champ du Père de famille et de la moisson qui se perdrait faute d'ouvriers.

Mais aussi avec réserve, car une vocation est une plante délicate à discerner et à cultiver.

Tu crois l'avoir?

Je ne puis moi, qu'enregistrer cette impression et de donner les conseils pour que, si la plante rare existe, elle ne soit ni méconnue ni étouffée.

Plus tard, tes supérieurs éventuels t'appelleront ou ne t'appelleront pas; et tu devras voir dans la décision de ces juges qui ont des grâces d'état la décision même de Dieu.

Pour le moment, et quoi qu'il en soit, j'estime que si ton oncle, ou même Mme Yholdy, interceptent mes lettres, et suppriment les tiennes, ils commettent un véritable attentat contre la lumière de ton âme.

Qu'ils te fassent entendre une autre voix, c'est leur affaire et leur responsabilité.

Mais qu'ils étouffent la mienne et la tienne, voilà la manoeuvre inadmissible contre laquelle tu dois protester et te défendre, car elle est la négation même de la plus sainte des libertés.

Tire de ma lettre—si elle te parvient—la conséquence que tu croiras devoir en tirer, je te parle en ami loyal qui ne veut qu'une chose; t'aider à trouver ta route vers l'avenir.

Au revoir, mon cher Dominique! Combien je souhaite que ce mot "au revoir" ne soit pas qu'un mot, et que bientôt nous apercevions de nouveau ta bonne figure dans notre faubourg, où tout un peuple a faim et soif du dévouement surnaturel du prêtre et du laïc.

Je confie cette lettre aux protecteurs invisibles de ton âme... Qu'ils la guident vers toi, et qu'elle t'apporte enfin la certitude de mon affection vigilante et fidèle.

Abbé FIRMIN.

Deux fois Dominique lut cette lettre. Ensuite, pâle comme si tout son sang avait reflué au coeur, il se retourna vers Ker-Mimie, dont on apercevait, au milieu des pins, les petits toits d'ardoise... Il vit la croisée de Lolita... sa croisée toute vivante de fleurs et de chants d'oiseaux.

La tête contre un arbre, il sentit les larmes monter à ses yeux. Il resta ainsi quelques instants, puis, avec un geste d'arrachement, il descendit dans l'allée et revint vers la Turquoise.

Une idée fixe se précise maintenant au milieu du désarroi subit de lui-même: c'est de sortir, aussitôt, sans rien dire... aujourd'hui.. ce soir!

S'il parle d'un projet quelconque de retour, il déchaîne la lutte, toutes les luttes... S'il ne part pas, c'est se préoccuper du champ du Père de ble beaucoup se plaire à cause de la température du bois de la Chaise et du voisinage très doux de Ker-Mimie. C'est alors l'emprise irrésistible qui peu à peu achèvera de paralyser en lui sa pauvre volonté.

(A Suivre)

WINNIPEG

Le tennis au Sacré-Coeur

La température défavorable a quelque peu modifié l'élan du tennis. Après ces quelques jours de repos tous se font un plaisir de revenir à leur ancien poste. L'enthousiasme ne fait pas défaut et surtout avec le nouveau président, M. P. Villeneuve, la saison semble s'annoncer des plus actives et des plus intéressantes.

L'ouverture officielle du tennis vient vite et l'on remarque que chacun s'y prépare avec beaucoup de soin.

Venez donc en grand nombre participer au plaisir dont jouissent vos amis.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Les membres sont priés de ne pas perdre de vue qu'à l'assemblée de jeudi, le 13, on élira les officiers pour l'exercice commençant le 1er juillet. Qu'on vienne donc prendre part à cette assemblée importante.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

La Fédération déplore la perte de Mgr A.-A. Cherrier, l'un de ses patrons d'honneur. Nous avons toujours trouvé en lui un conseiller sage et éclairé. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille du regretté défunt.

A l'assemblée mensuelle du 5 juin, Mlle Antoinette Baril nous donna une causerie sur les Femmes dans l'Histoire du Canada, sujet très intéressant et qui a été bien apprécié par nos membres. M. Lucien Daoust, dans un programme d'actualité pour la saison et très approprié à la causerie sur les pionnières de ce pays, chanta "Les Semailles" de Gustave Goublier et "Les Arbres" d'Oscar Rashback, accompagné au piano par Mlle Laura Brodeur. Mme C.-M. Boswell, notre présidente, remercia très aimablement la conférencière et les artistes au programme.

Mme la Présidente et son exécutif souhaitent de bonnes vacances à tous les membres et leur donnent rendez-vous pour le 11 septembre prochain.

Une nouvelle nous vient d'Ottawa que Mlle Charlotte Drouin est la lauréate du concours de composition organisé par l'Exécutif National "O Canada". Le prix, une plaquette en bronze, don de M. Alonzo St-Mars, a été octroyé à Mlle C. Drouin, élève de l'école St-Conrad de la paroisse St-François d'Assise d'Ottawa. Nous sommes heureuses de féliciter Mlle Jeanne Corbeil, élève de l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface, qui a mérité la première mention honorable.

Nous remercions sincèrement les jeunes filles et les scoutes qui, malgré le mauvais temps, se sont rendus nombreux à l'appel des organisatrices du "Tag Day" pour la colonie de vacances.

La Fédération a de nouveau, cette année, accepté l'aimable invitation de Mmes Blanchard et McKenzie et fera, de concert avec les Dames de Ste-Anne du Sacré-Coeur de Winnipeg, son pique-nique annuel, dimanche prochain le 16 juin. Cette fête champêtre aura lieu sur la propriété de Mmes Blanchard et McKenzie, à Fort-Garry (Crescent Drive), sur les bords de la rivière Rouge. Des repas seront servis sur le terrain de 5 h. à 7 h. pour le modique prix de 25 sous. On pourra également se procurer bonbons, crèmes glacées, noix et rafraîchissements. Toutes les personnes qui auront la générosité de faire un don quelconque voudront bien l'apporter sur le terrain ou communiquer avec Mme N. Prud'homme, présidente du comité, tél., 203 007, ou avec Mme G. Provost, tél., 96 106.

Le tramway Park Line 97 conduira directement à Fort-Gary. Les tramways 93 et 89 suivent aussi cette direction, mais il faut descendre au coin des rues Corydon et Osborne et continuer votre route en autobus.

Il y aura des amusements de toutes sortes et les recettes seront divisées également; la Fédération emploiera cet argent pour acheter des livres aux enfants pauvres qui fréquentent les écoles de Saint-Boniface. Nous donnons rendez-vous à nos membres et amis dimanche prochain à Fort-Garry.

A. B.

PETITES NOTES

M. et Mme Jules J. Biomme (née Armande Lachance, de Saint-Eustache) 1B, Minerva Court, sont heureux de faire part à leurs parents et leurs amis, de la naissance d'une fille, Doraine-Audrey, le 15 mai.

* * *

Pour information concernant les excursions d'été, soit pour Montréal, Québec, Toronto, Vancouver, Victoria ou n'importe où, adressez-vous à J.-A. Hébert, 262, rue Main. Tél., 95 444.

Le Livre d'Or de la France

Afin de compléter l'établissement du Livre d'Or d'après les termes de la loi du 25 octobre 1919, un tableau a été établi portant les renseignements suivants:

A) Militaires et Marins

Noms, prénoms, lieu de naissance, date de naissance, grade et affectation, date de décès, lieu de décès.

B) Victimes civiles

Noms, prénoms, lieu de naissance, date de naissance, fonctions, date de décès, lieu du décès, observations: (indications des causes du décès).

Ces renseignements concernent les Français résidant à l'étranger qui ont répondu à l'appel du pays et qui sont morts pour la France, ou bien qui ont succombé des suites d'actes de violence commis par l'ennemi, entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919.

Chaque commune et consulat doit recevoir l'extrait du Livre d'Or qui concerne la région. Il est également prévu 4 exemplaires du répertoire général: 1 pour le Cabinet du Ministre des Pensions, 1 pour le service de l'Etat Civil et des Sépultures militaires (Archives), 1 pour le Ministère de la Marine (Archives) et 1 pour la Bibliothèque Nationale.

Le Livre d'Or lui-même sera déposé au **Panthéon**. Il renfermera tous les noms des militaires, marins et civils **"Morts pour la France"** ou ayant succombé à la suite d'actes de violences de l'ennemi entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919.

Le travail entrepris en 1922 a nécessité l'engagement d'une correspondance avec 38,000 communes et les Colonies. Il concerne 1,500,000 noms.

A l'intérieur les pages de garde portent des ornements et l'inscription:

"LIVRE D'OR"
1914-1919
AUX MORTS POUR LA FRANCE
LA PATRIE RECONNAISSANTE

Le répertoire général comprendra 120 volumes environ.

Les familles des personnes intéressées sont priées d'envoyer à l'Agence Consulaire de France au Manitoba les détails requis par le Ministère des Affaires Etrangères.

L'EDUCATION DES JEUNES INDIENS DANS L'OUEST

"Le désir croissant qu'éprouvent les Indiens du Canada d'obtenir une éducation est une source de satisfaction pour nous", déclarait récemment l'honorable Thomas-G. Murphy, ministre de l'Intérieur et surintendant général des Affaires indiennes. Et le même homme d'Etat d'observer que la façon dont le Dominion traite les habitants indigènes du pays est un crédit au service chargé de les administrer en même temps que c'est la réponse des Indiens aux efforts du ministère "qui cherche à les rendre plus indépendants, plus aptes à gagner leur vie".

L'intéressante communication faite à la presse par le ministère précité apporte les informations suivantes: "Presque tous les ans, depuis l'inauguration des externats et des pensionnats parmi les Indiens, une augmentation a été enregistrée tant dans le nombre des élèves inscrits que dans la proportion des enfants présents aux classes. Il y a dix ans, durant l'année scolaire 1923-24, le total des élèves inscrits était de 13,872 et la moyenne de présences aux classes de 9,188. L'année dernière, le nombre des élèves inscrits s'est élevé à 17,448, c'est-à-dire 25 pour cent de plus, tandis que la moyenne de présences aux classes a été de 13,352 ou une augmentation de 45 pour cent.

"Au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1934, 256 externats, 79 pensionnats et 10 écoles enseignant à des enfants blancs et indiens étaient en opération, faisant un total de 345 écoles. Les pensionnats sont dirigés par les Eglises Anglicane, Catholique, Presbytérienne et l'Eglise Unifiée, et nous devons reconnaître hautement le zèle et le dévouement de ceux qui se sont voués à cette tâche. Le ministère a eu la coopération intime de ces dénominations religieuses dans son effort pour développer l'éducation des Indiens, et le résultat de cette coopération fermement établie a démontré sans l'ombre d'un doute l'efficacité du système.

"Deux nouveaux pensionnats vont être construits cette année et une extension ajoutée à une autre école déjà existante. A Sault Sainte-Marie, Ontario, la nouvelle école Shingwauk est en voie de construction; elle remplacera les vieux bâtiments qui existent maintenant. Cette construction pourra recevoir 150 enfants. Elle sera moderne en tous points et entièremen à l'épreuve du feu. Elle sera, croit-on, prête à être occupée le 1er juillet. Cette école sera, comme par le passé, dirigé par l'Eglise Anglicane du Canada."

A Lebret, dans la vallée de Qu'Appelle, en Saskatchewan, une construction d'une grandeur suffisante pour recevoir 250 enfants est en cours de construction et remplacera celle qui fut détruite par le feu en novembre 1932. Elle sera construite en béton armé et pourra être occupée vers l'automne prochain. Cette école continuera à être dirigée par l'Eglise Catholique.

Afin d'avoir plus de logement, on est à construire une aile au pensionnat situé près de Morley, en Alberta. Cette aile est une construction en charpente et lorsqu'elle sera complétée, l'école pourra recevoir 100 élèves.

Dans ces écoles, de même que dans les autres externats et pensionnats, l'on s'applique à suivre les programmes d'études provinciaux. Un soin particulier est apporté à l'étude du langage, à la lecture, à la science domestique, à l'entrainement manuel et à l'étude de l'agriculture. Pour les élèves plus âgés, une moitié de la journée est passée dans les classes et l'autre est utilisée à développer chez les élèves sleur vocations naturelles. Chaque pensionnat a des terres en culture. Un des membres du personnel est un fermier compétent, sous la conduite duquel les garçons les plus âgés s'exercent aux travaux agricoles; ils acquièrent de cette façon des connaissances pratiques en agriculture et apprennent à soigner les animaux. Les filles sont enseignées à coudre, à confectionner des vêtements, à cuisiner, à faire du pain et autres travaux ménagers.

L'on s'efforce de toutes manières de donner aux enfants une bonne instruction scolaire et industrielle, et une attention toute spéciale est apportée à leur santé. Durant les années qu'ils passent dans les pensionnats, des soins médicaux et dentaires leur sont donnés qui, avec un régime bien balancé et des récréations surveillées, aident à développer chez eux une constitution robuste.

POUR RIRE

Ecrivains

Une grande revue américaine publie un article signé Shane Leslie, où il est dit notamment:

"La nuée des gens qui écrivent s'épaissit chaque jour davantage. D'ici peu de temps, le nombre des écrivains dépassera de beaucoup celui des lecteurs. A ce moment-là ce seront les écrivains qui donneront la chasse aux autographes des... lecteurs."

Remarquez que tout cela n'est pas extrêmement nouveau.

Déjà, en 1839, Alphonse Karr dénonçait le mal en ces termes dans ses "Guêpes":

"On ne lit guère en France, mais en revanche tout le monde écrit. Ceux qui ne font ni romans, ni pièces de théâtre, trouvent moyen d'écrire encore sous prétexte de critiquer les ouvrages des autres. La littérature présente en ce moment le triste spectacle d'un théâtre sans spectateurs."

Conseil

Le patron.—Le contremaitre vous a dit quoi faire?

Le nouvel employé—Oui, monsieur, il m'a dit de le réveiller dès que je vous verrais venir.

Le patron. —C'est bien gentil de votre part.

A chacun son rôle

Jeanne surprend son petit frère Paul, âgé de quatre ans, griffonnant sur son papier.

— Que fais-tu là?

— Je t'écris.

— Mais tu ne sais pas écrire! reprend Jeanne.

— Si.

— Alors, lis-moi ce que tu m'écrivais.

Le petit Paul reste un instant confus. Puis se remettant:

— C'est pas ceux qui écrivent les lettres qui doivent les lire, c'est ceux qui les reçoivent! Tiens, lis toi-même.

Au retour de l'école

— Eh bien! Paul, es-tu content de top nouveau professeur?

— Oh! non, papa, je crois que c'est un ignorant; il fait des fautes de français, il emploie le masculin pour le féminin.

— Ce n'est pas possible.

— Mais si, hier, il m'a demandé ce que je savais sur le Tasse.

Les oreilles de Christiane

La maitresse.—Christiane, combien avez-vous d'oreilles?

Christiane (4 ans).—Je crois que j'en ai deux... mais maman me dit, quand je joue du piano, que j'ai beaucoup d'oreilles, seulement, elle a pas dit combien...

Géographie

— Connaissez-vous la plus haute plaine du monde?

— Monsieur, c'est la "plaine lune".

La rose et la violette

L'institutrice cherche à faire comprendre par l'image la différence existant entre la rose et la violette.

— Une belle dame, dit-elle, portant une somptueuse toilette, passe fièrement dans la rue, sans daigner regarder personne, c'est la rose. Derrière elle, vient une petite créature qui marche tête baissée.

Et une élève d'interrompre:

— C'est son mari.

Un mot de poète

Un jour, Stéphane trouva une lettre adressée par sa petite fille:

Au bon Dieu
Au ciel.

"Qu'en avez-vous fait?" demanda-t-on au poète, qui répondit:

— Je l'ai mise à la poste. Est-ce qu'on sait?

Comme Salomon

Le vieux président Kruger, qui tint tête pendant si longtemps aux forces anglaises dans le Transvaal, témoignait de beaucoup de sagesse.

Deux Boers se présentent un jour devant lui. Ils sont voisins et possèdent en commun une pièce de terre qu'ils veulent se partager; mais ils ne peuvent s'entendre sur la délimitation et l'attribution des lots.

Voici le jugement que rendit Krüger:

— Vous, dit-il à l'un des deux plaideurs, vous ferez les deux lots comme il vous plaira, à votre convenance. Et vous, continua-t-il en s'adressant au second, vous choisirez celui des lots qui vous conviendra.